

Formation initiale des bibliothécaires d'Etat

Projet Professionnel Personnel / Octobre 2010

## **Établir un fonds de culture générale disciplinaire en bibliothèque universitaire : le cas des BU de Belfort et Montbéliard du SCD de l'Université de Franche-Comté**

### **Dossier d'aide à la décision**

**Estelle MUNOZ**

Sous la direction de Thierry Ermakoff  
Tuteur pédagogique – Enssib

Et de Françoise Chambefort  
Correspondante d'établissement  
SCD de l'Université de Franche-Comté



## **Remerciements**

*Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée et soutenue dans l'élaboration de ce projet, en particulier :*

*Thierry Ermakoff, responsable du Département des services aux bibliothèques et de la Mission partenariats de l'Enssib, pour ses encouragements et ses relectures attentives,*

*Françoise Chambefort, responsable des Bibliothèques universitaires de Belfort et Montbéliard, pour sa confiance et sa disponibilité,*

*Marie-France Peyrelong, enseignant-chercheur à l'Enssib, pour son écoute et ses conseils avisés,*

*Toute l'équipe des bibliothèques universitaires de Montbéliard et Belfort pour leur accueil chaleureux et tout particulièrement Jenny Guillaume, Stéphane Laplace et Florence Chamy, acquéreurs, pour leurs informations précieuses,*

*Les enseignants-chercheurs de Belfort et Montbéliard pour leurs réponses à mon questionnaire et tout particulièrement Geneviève Chovrelat, enseignante à l'IUT de Belfort,*

*Olivier Le Deuff, Ater à l'Université de Lyon et docteur en sciences de l'information et de la communication, pour sa disponibilité lors de nos échanges par mails et l'intérêt qu'il a porté à mon travail.*

*Merci à mes collègues bibliothécaires stagiaires pour leur soutien et leur amitié.*

## **Résumé :**

*Facteur de meilleure réussite universitaire et professionnelle, l'acquisition d'une culture générale par les étudiants est l'une des priorités de l'Université et de ses bibliothèques. Les bibliothèques universitaires de Belfort et Montbéliard, pluridisciplinaires et faisant partie du Service commun de la documentation de l'Université de Franche-Comté, souhaitent entreprendre des actions visant à favoriser le développement de la culture générale chez les étudiants. Or, le concept de « culture générale » recouvre une multitude d'interprétations et d'interrogations. L'objet de cette étude est de présenter les enjeux et les objectifs du projet tout en tenant compte du contexte particulier des BU de Belfort et Montbéliard, afin de proposer plusieurs solutions adaptées.*

## *Descripteurs :*

*Université de Franche-Comté. Bibliothèque*

*Bibliothèques universitaires -- France -- Montbéliard (Doubs)*

*Bibliothèques universitaires -- France -- Belfort (Territoire-de-Belfort)*

*Culture personnelle*

*Bibliothèques et étudiants -- France -- Montbéliard (Doubs)*

*Bibliothèques et étudiants -- France -- Belfort (Territoire-de-Belfort)*

## **Abstract :**

*Key factor to university and professional success, students' general knowledge is one of the university's and the libraries' priority. Belfort and Montbéliard university are multidisciplinary and are part of the Franche-Comté university resource centre; they intend to do actions to promote students' general knowledge improvements. Yet, the concept of general knowledge cover up multiple readings and questionings. This paper's purpose is to suggest appropriate solutions to the issues that are at stake, while taking into account Belfort and Montbéliard university libraries particular context.*

## *Keywords :*

*Academic libraries -- France -- Montbéliard (Doubs)*

*Academic libraries -- France -- Belfort (Territoire-de-Belfort)*

*Self-culture*

*Libraries and students-- France -- Montbéliard (Doubs)*

*Libraries and students-- France -- Belfort (Territoire-de-Belfort)*

## **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

INTRODUCTION.....	11
<b>PARTIE 1 : UN RÉSEAU DOCUMENTAIRE COMPLEXE DANS UNE UNIVERSITÉ MULTIDISCIPLINAIRE ET MULTI SITES .....</b>	<b>13</b>
<b>I. le contexte universitaire et documentaire de l'UFC .....</b>	<b>13</b>
1. <i>L'Université de Franche-Comté.....</i>	13
Bref historique .....	13
Une université multidisciplinaire et multi sites .....	13
La politique de l'UFC .....	14
Favoriser la réussite des étudiants .....	14
Une politique de partenariat .....	15
Le passage aux responsabilités et compétences élargies .....	16
2. <i>Le Service Commun de la Documentation de l'UFC.....</i>	16
Un SCD multidisciplinaire et multi sites .....	16
Missions et objectifs .....	17
<b>II. Le contexte universitaire et documentaire du pôle universitaire de Belfort-Montbéliard .....</b>	<b>18</b>
1. <i>Le pôle universitaire de Belfort-Montbéliard .....</i>	18
Des histoires liées à la vie politique et au développement socio-économique local .....	18
Montbéliard : une politique volontariste des collectivités locales.....	18
Le développement universitaire de Belfort.....	19
Une offre de formations variée .....	20
L'I.U.T. de Belfort Montbéliard .....	20
L'UFR STGI (L'Unité de Formation et de Recherche « Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie ») .....	21
L'IUFM.....	21
De nombreux partenaires.....	21
L'UTBM .....	21
La CAPM .....	22
2. <i>Les bibliothèques universitaires du pôle de Belfort-Montbéliard : des entités différentes mais complémentaires .....</i>	22
Les locaux.....	22
Des publics diversifiés .....	23
Des collections riches et variées .....	23
Les acquisitions.....	25
<b>PARTIE 2 : LE PROJET DE CONSOLIDATION DE LA CULTURE DISCIPLINAIRE.....</b>	<b>27</b>
<b>I. Présentation du projet.....</b>	<b>27</b>
1. <i>Une commande de la direction des BU de Belfort-Montbéliard.....</i>	27
2. <i>Un projet amorcé.....</i>	27
3. <i>Problématiser le projet : définition de son périmètre .....</i>	28
<b>II. Culture générale et/ou culture disciplinaire.....</b>	<b>29</b>
1. <i>Réflexions préalables et définitions .....</i>	29
Qu'est ce qu'une discipline ? .....	29
Inter/pluri/transdisciplinarité .....	30
La culture générale.....	31
La culture disciplinaire .....	31

2.	<i>Une volonté ministérielle et une priorité de l'Université</i> .....	32
	La diffusion de la culture à l'université .....	32
	La culture générale dans les cursus universitaires .....	32
	Avant l'université : le socle commun de connaissances et de compétences .....	33
	Etat des lieux en 2010 .....	33
3.	<i>Culture générale et bibliothèques universitaires</i> .....	34
	« Mettre les savoirs en culture » .....	34
	Le « quartier libre » à la bibliothèque universitaire de Sciences de Lyon 1 .....	35
	La bibliothèque universitaire centrale de Lille 3 .....	37
<b>III.</b>	<b>Objectifs et enjeux</b> .....	<b>38</b>
1.	<i>Décloisonner</i> .....	38
2.	<i>Construire un savoir global et créer de l'interdisciplinarité</i> .....	39
3.	<i>Favoriser la réussite des étudiants</i> .....	39
<b>PARTIE 3 : PROPOSITION DE MÉTHODOLOGIE ET PISTES D' ACTIONS ....</b>		<b>41</b>
<b>I.</b>	<b>Quelle mise en œuvre ?</b> .....	<b>41</b>
1.	<i>Axe 1 : favoriser l'interdisciplinarité</i> .....	41
	Description .....	41
	Objectifs .....	41
	Moyens .....	42
	Scénario 1 : une interdisciplinarité problématisée .....	43
	Scénario 2 : une interdisciplinarité d'usage .....	43
	Avantages et inconvénients .....	44
2.	<i>Axe 2 : créer un espace « culture générale »</i> .....	46
	Description .....	46
	Objectifs .....	46
	Moyens .....	47
	La mise en espace .....	50
	La construction de bibliographies .....	50
	Des animations culturelles .....	51
	Avantages et inconvénients .....	52
3.	<i>Axe 3 : créer un espace « culture disciplinaire » pour chaque discipline</i> .....	53
	Description .....	53
	Objectifs .....	53
	Moyens .....	53
	La mise en espace .....	54
	La construction de bibliographies .....	55
	Des animations culturelles .....	55
	Avantages et inconvénients .....	55
4.	<i>Synthèse comparative : bilan des propositions</i> .....	56
<b>II.</b>	<b>Préconisations pour la mise en œuvre</b> .....	<b>57</b>
1.	<i>Considérer les collections comme des « organismes vivants »</i> .....	57
	Une conception systémique .....	57
	Elaborer des typologies : cartographier des savoirs .....	58
2.	<i>Associer enseignants et bibliothèque</i> .....	58
	Communiquer avec les enseignants : enquêtes, réunions .....	58
	Des questionnaires .....	58
	Des rencontres.....	59

3. <i>Placer les étudiants au cœur du projet</i> .....	60
Connaître leurs besoins et leurs centres d'intérêt .....	60
Suggestions d'achats .....	60
Enquêtes régulières .....	60
Communiquer autour de la BU et du projet .....	61
Réunion de rentrée et visite de la BU .....	61
Formation à la recherche documentaire .....	61
Impliquer les étudiants .....	62
4. <i>Formaliser les pratiques</i> .....	64
Un document de cadrage .....	64
Une politique d'acquisition .....	64
Un plan de communication .....	64
5. <i>« Agir local, penser global » ou une logique de partenariat</i> .....	65
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>67</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE-WEBOGRAPHIE</b> .....	<b>69</b>
Contexte universitaire et documentaire .....	69
L'université de Franche-Comté et le Service commun de la documentation .....	69
Les sites et les bibliothèques universitaires de Belfort et Montbéliard ..	69
Culture générale, disciplines et interdisciplinarités .....	70
Culture(s), bibliothèques et étudiants .....	70
Politiques documentaires .....	72
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>73</b>



# Introduction

---

Depuis les « héritiers » décrits par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron en 1964, la condition d'étudiant a changé. La massification des effectifs étudiants qui a débuté dans les années 1960 a bouleversé cette représentation des études supérieures réservées à une élite. Ainsi entre 1960 et 2000, le nombre d'étudiants inscrits à l'Université a été multiplié par 7, passant de 135 000 en 1950 à 1 400 000 en 2007. Toutefois, la présence dans l'enseignement supérieur des catégories sociales les plus favorisées reste plus importante que celle des catégories défavorisées : 85% des enfants de cadres et d'enseignants obtiennent le baccalauréat et peuvent donc poursuivre des études, contre 50 % des enfants d'ouvriers, selon les chiffres de l'Observatoire de la vie étudiante de 2006. En outre, selon une étude de l'OCDE de 2005, seulement 59% des étudiants en France parviennent à terminer leurs études<sup>1</sup>. Les facteurs sociaux, économiques et culturels de sélection, qui autrefois opéraient plus tôt dans les cursus scolaires, interviennent aujourd'hui au niveau licence. En effet, les inégalités demeurent dans la détention des codes culturels propres au monde universitaire, facteur de réussite dans les études et plus tard sur le marché de l'emploi.

L'Université de Franche-Comté, avec un taux de boursiers supérieur à la moyenne nationale (notamment sur les sites de Belfort et Montbéliard), a pour souci de s'adapter aux spécificités de ses publics en tentant de « lutter contre l'échec en première année, favoriser la transdisciplinarité, réduire le pourcentage d'abandon et/ou d'évaporation, développer des passerelles entre les cursus, renforcer l'encadrement (équipe pédagogique, enseignant référent...), accentuer l'information et l'orientation (éducation aux choix, conseil à la construction de parcours individualisés)<sup>2</sup>». Les bibliothèques, en tant que services universitaires, ont un rôle à jouer dans l'acculturation universitaire des étudiants afin de participer à la lutte contre l'échec en premier cycle. Dans une optique plus large et prospective, elles peuvent prendre part à la construction de citoyens critiques et éclairés, détenteurs de savoirs qui les aideront à s'orienter tout au long de leur vie.

Dans ce contexte, la direction des BU de Belfort et Montbéliard a souhaité mettre en place un projet ambitieux visant à développer la culture générale et disciplinaire des étudiants. Il s'agit d'une initiative originale qui peut être interprétée et appréhendée de multiples façons. Qu'est-ce que la « culture générale » ? Que représente la « culture disciplinaire » ? Comment aider les étudiants à fréquenter et comprendre les bibliothèques, condition préalable à leur adhésion au projet ? Quels sont les services et les collections adaptés à leurs besoins afin de développer leur culture générale ?

---

<sup>1</sup> Vie publique, La condition étudiante (1960 - 2008), Accès aux études supérieures et égalité des chances [en ligne] <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/condition-etudiante/etudes-superieures/> Consulté le 20 août 2010.

<sup>2</sup> Université de Franche-Comté, Contrat quadriennal de développement 2008-2011 [en ligne]. [http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat\\_quadriennal-2008-2011.pdf](http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat_quadriennal-2008-2011.pdf) Consulté le 18/05/2010.

Après avoir analysé le contexte universitaire et documentaire des sites de Belfort et Montbéliard, nous tenterons d'éclaircir les notions inhérentes au concept de culture générale afin de pouvoir proposer des scénarii applicables sur le terrain.

# Partie 1 : Un réseau documentaire complexe dans une université multidisciplinaire et multi sites

---

## I. LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE ET DOCUMENTAIRE DE L'UFC

### 1. L'Université de Franche-Comté

#### Bref historique

L'Université de Franche-Comté est l'héritière de l'Université des deux Bourgognes (la « ducale », l'actuelle Bourgogne et la « comtale », l'actuelle Franche-Comté), créée en 1423 par le duc Philippe le Bon à Dole et comprenant à l'origine trois facultés : théologie, droit canon et droit civil, médecine.

Ce n'est qu'à partir de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale et surtout des années 1960 qu'elle commence à accueillir un nombre important d'étudiants : 245 en 1900, 780 en 1945, 11 000 en 1972 et environ 20 000 aujourd'hui<sup>3</sup>.

#### Une université multidisciplinaire et multi sites

L'UFC se compose de six Unités de Formation et de Recherche :

- Sciences du langage, de l'homme et de la société – SLHS
- Sciences et techniques – ST
- Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion – SJPEG
- Sciences médicales et pharmaceutiques – SMP
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS
- Sciences, techniques et gestion de l'industrie – STGI

Elle comprend également six instituts :

- Institut Universitaire de Technologie de Besançon-Vesoul - IUT
- Institut Universitaire de Technologie de Belfort-Montbéliard - IUT
- Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté – ISIFC
- Institut d'administration des entreprises – IAE
- Institut de préparation à l'administration générale – IPAG
- Institut universitaire de formation des maîtres - IUFM<sup>4</sup>

Besançon, le site siège de l'Université, regroupe environ 86 % des effectifs étudiants (sur 19 188 étudiants inscrits en 2009-2010). De plus, l'UFC compte quatre implantations de formation et de recherche, une dans chaque département de la région : Belfort (8,2 %) et Montbéliard (4,6 %) qui constituent le site Nord Franche-Comté, Vesoul (1,40 %) et Lons-le-Saunier (0,15 %). La superficie globale de l'université de Franche-Comté est de 301 277 m<sup>2</sup>.

---

<sup>3</sup> <http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/presentation/presentation---historique-7.html> [en ligne] Consulté le 18/05/2010.

<sup>4</sup> <http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/organisation/organisation---composantes-et-services-72.html> [en ligne] Consulté le 18/05/2010.

## La politique de l'UFC

D'après le préambule du contrat quadriennal 2008-2011 de l'Université<sup>5</sup> :

« Pour attirer et mieux accompagner les étudiants, deux moments extrêmes du temps universitaire seront privilégiés : d'abord l'entrée à l'université avec des actions pédagogiques innovantes tendant à **mieux orienter et promouvoir la réussite**, mission centrale de l'université, puis à l'autre extrémité, faire de l'université **un chemin vers l'emploi** en visant l'insertion dans la vie professionnelle.

Le maître mot de ce contrat est **ouverture**, ouverture sur le monde socio-économique et culturel, ouverture aux partenariats renouvelés dans le rapprochement récent avec l'université de Bourgogne sous forme de Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, ouverture aux conventionnements avec les universités ou écoles limitrophes, ouverture enfin, à l'international. »

La politique de l'UFC s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- Proposer une offre de formation lisible et orientée vers la réussite et l'insertion professionnelle
- Développer la recherche universitaire et la valorisation
- Rendre l'université attractive par la qualité des services offerts aux étudiants
- Conforter la gouvernance de l'université et sa politique d'ouverture.

## Favoriser la réussite des étudiants

Le plan pluriannuel pour la réussite en Licence, initié en 2007 par le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a fixé des objectifs ambitieux : diviser le taux d'échec par deux et atteindre 50 % d'une classe d'âge au niveau licence, sachant que sur 280 000 étudiants qui rentrent chaque année à l'université, seuls 64 % obtiennent un diplôme et 48 % passent en 2<sup>e</sup> année<sup>6</sup>.

Avec un taux de boursiers (32,9 %) supérieur à la moyenne nationale pour les universités de même typologie (27,4 %), un déficit de bacheliers généraux en primo inscriptions (70,6 % en 2004-2005 contre 74 % pour les universités de même typologie) et presque deux fois plus de bacheliers professionnels (2,3 % contre 1,4 %) <sup>7</sup>, l'Université de Franche-Comté compte une forte proportion d'étudiants issus des classes les moins favorisées, principalement dans le Nord-Est de la région.

« La politique de l'UFC en matière étudiante se doit d'être adaptée aux spécificités de son public, marqué par des origines sociales généralement modestes : les étudiants boursiers sur critères sociaux représentent plus du tiers des étudiants inscrits (34%), soit 10 points au-dessus de la moyenne

<sup>5</sup> Université de Franche-Comté, Contrat quadriennal de développement 2008-2011 [en ligne].  
[http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat\\_quadriennal-2008-2011.pdf](http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat_quadriennal-2008-2011.pdf)  
Consulté le 18/05/2010.

<sup>6</sup> ELBEKRI-DINOIRD, Carine (dir.). Favoriser la réussite des étudiants. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2009.

<sup>7</sup> AERES, Rapport d'évaluation de l'Université de Franche-Comté, 2008 [en ligne].  
<http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-DE-BESANCON> Consulté le 26/05/2010.

nationale. De façon corollaire, le nombre d'étudiants occupant un emploi salarié pour payer leurs études est important (13% environ).»<sup>8</sup>

De plus, il y a un excédent d'étudiants en 1<sup>er</sup> cycle et une faiblesse en 3<sup>e</sup> cycle et en doctorat, par rapport aux universités de même typologie.

C'est pourquoi l'UFC a comme priorité l'accompagnement des étudiants dans leur intégration et leur réussite dans un cursus universitaire ainsi que leur préparation à leur vie professionnelle future :

« Dans son plan « réussite en licence » d'avril 2008, l'UFC se donne les objectifs suivants : lutter contre l'échec en première année, favoriser la transdisciplinarité, réduire le pourcentage d'abandon et/ou d'évaporation, développer des passerelles entre les cursus, renforcer l'encadrement (équipe pédagogique, enseignant référent...), accentuer l'information et l'orientation (éducation aux choix, conseil à la construction de parcours individualisés). »<sup>9</sup>

### **Une politique de partenariat**

L'université de Franche-Comté noue depuis plusieurs années des partenariats avec l'université de Bourgogne dans les domaines de la formation, de la recherche et de la documentation. Aujourd'hui, cette collaboration s'exprime au travers d'une politique concertée ayant pour cadre un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur : le PRES Bourgogne - Franche Comté – Universités.

« L'objectif principal du PRES est ainsi de constituer dans les deux régions, par une articulation plus structurée avec les universités françaises du Grand Est d'une part, et avec les universités suisses francophones d'autre part, un ensemble d'enseignement supérieur et de recherche puissant : 50000 étudiants, dont 1800 doctorants, 2500 enseignants-chercheurs, 1800 personnels BIATOSS, bien identifiable sur la carte d'Europe entre la région parisienne et Rhône-Alpes. »<sup>10</sup>

Par ailleurs, l'UFC est soucieuse d'entretenir des relations de coopération avec les collectivités territoriales, ainsi qu'avec les entreprises locales.

Enfin, il faut souligner l'importance des partenariats entre l'Université de Franche Comté et l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM).

« L'université de Franche-Comté s'engage à renforcer la cohérence de son offre de formation avec un effort de caractérisation de ses sites tout en s'appuyant sur le développement des partenariats avec les collectivités

---

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Université de Franche-Comté, Contrat quadriennal de développement 2008-2011 [en ligne].  
[http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat\\_quadriennal-2008-2011.pdf](http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat_quadriennal-2008-2011.pdf)  
Consulté le 18/05/2010.

<sup>10</sup> Convention cadre PRES Bourgogne – Franche Comté – Universités [en ligne].  
<http://www.univ-fcomte.fr/download/partage/document/pres/convention-pres-ub-ufc.pdf> Consulté le 25/05/2010.

territoriales, les branches professionnelles ou les autres établissements d'enseignement supérieur régionaux. »<sup>11</sup>

## **Le passage aux responsabilités et compétences élargies**

L'Université de Franche-Comté fait partie des 33 universités qui ont accédé à l'autonomie au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Elle gère désormais son budget et ses ressources humaines, mais n'a pas opté pour la gestion de l'immobilier.

Jusqu'à 2010 la gestion du budget par l'Université représentait environ 60 millions d'euros. Avec l'intégration de la masse salariale qui était auparavant gérée par l'État via le rectorat, il est passé à 195,3 millions d'euros.

Claude Condé, Président de l'Université de Franche-Comté, écrivait en janvier 2010 :

«Il était de ma responsabilité de placer le plus rapidement possible l'UFC dans le peloton des universités jugées aptes à gérer un budget dont la taille est multipliée par trois, à acquérir une part d'autonomie dans la gestion des postes, à pouvoir enfin, dans le cadre du service public, faire entendre les choix locaux pour le développement de nos formations et l'excellence de notre recherche.»<sup>12</sup>

## **2. Le Service Commun de la Documentation de l'UFC**

### **Un SCD multidisciplinaire et multi sites**

Le SCD est un des services communs de l'Université de Franche-Comté. Il coordonne la politique documentaire de l'université et gère toutes les bibliothèques universitaires du réseau.

Le réseau documentaire regroupe six bibliothèques universitaires, deux bibliothèques d'IUT et quatre médiathèques d'IUFM réparties sur l'ensemble des sites de l'Université.

A Besançon :  
- BU Proudhon, droit et sciences économiques  
- BU lettres et sciences humaines  
- BU médecine-pharmacie  
- BU sciences et techniques / STAPS  
- Bibliothèque de l'IUT

A Belfort :  
- BU Lucien Febvre

A Montbéliard :  
- Bibliothèque du Pôle universitaire

A Vesoul :  
- Bibliothèque de l'IUT

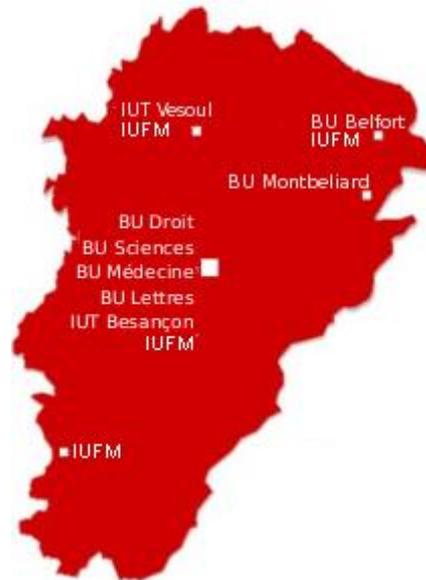
La section Formation des Maîtres (médiathèques de l'Ecole IUFM), regroupe les médiathèques IUFM de Besançon-Montjoux, Belfort, Lons-le-Saunier, et Vesoul.

<sup>11</sup> Université de Franche-Comté, Contrat quadriennal de développement 2008-2011 [en ligne].

[http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat\\_quadriennal-2008-2011.pdf](http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat_quadriennal-2008-2011.pdf)  
Consulté le 18/05/2010.

<sup>12</sup> Les dossiers de l'U : Autonomie de l'Université de Franche-Comté acte I, janvier 2010 [en ligne].

<http://www.univ-fcomte.fr/download/partage/document/ufc/brochure-rce-ufc.pdf> Consulté le 28/05/2010.



Carte du réseau documentaire de l'Université de Franche-Comté

## Missions et objectifs

Prévu par des statuts votés en 1986 par le Conseil d'Administration de l'Université, le Service Commun de la Documentation a pour mission de mettre en œuvre la politique documentaire de l'Université et notamment de faciliter l'accès à la documentation pour les étudiants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs.

Dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011, les priorités du service sont les suivantes :

- Développer une politique documentaire réactive, adaptée à la diversité des publics et en cohérence avec la politique de formation et de recherche de l'établissement.
- Participer à l'attractivité de l'Université en promouvant le souci constant d'une amélioration des services aux usagers.
- Moderniser l'accès en ligne à la documentation au sein d'un système d'information intégré à celui de l'Université et contribuant à renforcer son image et son identification.
- Sauvegarder et valoriser le patrimoine documentaire de l'Université.
- Développer une politique d'autoévaluation des services du SCD.

D'après le rapport d'évaluation de l'UFC 2008 édité par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur<sup>13</sup> :

« Il rassemble 90 titulaires et 10 contractuels, et son budget s'élève à 2,2 M€. Ces ressources ne placent pas le SCD de l'UFC parmi les bibliothèques universitaires sous-dotées, mais ces données globales

<sup>13</sup> AERES, Rapport d'évaluation de l'Université de Franche-Comté, janvier 2008 [en ligne] <http://www.aeres-evaluation.fr/index.php/Etablissements/UNIVERSITE-DE-BESANCON> Consulté le 20 juillet 2010.

masquent des disparités. Il apparaît ainsi que les étudiants de L et de M1 sont défavorisés pour l'accès à la documentation, ce que devrait corriger le contrat d'établissement. »

## **II. LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE ET DOCUMENTAIRE DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE BELFORT- MONTBÉLIARD**

Les enseignements proposés sur le pôle du nord Franche-Comté sont répartis entre le campus des portes du Jura à Montbéliard et les différents sites de Belfort, les deux villes se situant à une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre. Chacune dispose de sa propre bibliothèque universitaire.

### **1. Le pôle universitaire de Belfort-Montbéliard**

#### **Des histoires liées à la vie politique et au développement socio-économique local**

##### ***Montbéliard : une politique volontariste des collectivités locales***

Dans la période 1990-2000, avec le schéma Université 2000 puis avec le programme U3M, l'Etat avec l'appui des collectivités territoriales et locales, relance de grands chantiers d'extension et d'aménagement des campus, en particulier dans les villes moyennes nouvellement villes universitaires.

L'implantation d'un site universitaire au début des années 1990, dans le cadre du plan « Université 2000 », puis « Université du 3ème millénaire », ainsi que la consolidation d'activités de recherche publique, font partie de ce mouvement. Si une teinte particulière a été donnée dans le sens du numérique, en lien avec Numérica, pôle régional du Multimédia de Franche-Comté, d'autres activités ont également été développées, que ce soit en lien avec l'industrie présente (traitements de surface, matériaux, nanotechnologie), ou encore dans une perspective d'ouverture internationale (Langues étrangères appliquées), et de développement durable (diagnostic environnemental et gestion des risques).

Le campus des « Portes du Jura » se compose de 17 bâtiments réalisés par la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) et représentant une surface totale hors œuvre de 39 334 m<sup>2</sup> bâtis développés et affectés à des établissements universitaires (Université de Franche-Comté et Université Technologique de Belfort-Montbéliard), à des équipes de recherche publiques et privées, à Numérica et à des « services » (CDDP, CROUS, gymnase, Maison des Métiers de la Ville)<sup>14</sup>. Une résidence universitaire (84 logements) et le 5ème département de l'UTBM (6 327 m<sup>2</sup>) sont en cours de construction. La surface des seuls bâtiments de l'UFC représente 18 668m<sup>2</sup>, soit : 2210m<sup>2</sup> pour le bâtiment STGI A; 1801m<sup>2</sup> pour STGI B; 1924m<sup>2</sup> pour STGI C; 1506m<sup>2</sup> pour les amphithéâtres; 2781m<sup>2</sup> pour SRC; 2770m<sup>2</sup> pour Mesure Physiques; 2240m<sup>2</sup> pour Réseaux&Tél.; 1671m<sup>2</sup> pour GACO et 1765m<sup>2</sup> pour la bibliothèque. Sachant que les surfaces totales de l'UFC sur l'ensemble de ses sites régionaux représentent

<sup>14</sup> Voir Annexe 1 : Plan des bâtiments du campus des Portes du Jura à Montbéliard

environ 233 000 m<sup>2</sup>, celles de Montbéliard, IUT inclus, correspondent à 10% du total de l'université<sup>15</sup>.

### Les Portes du Jura dans la ville

Le pôle universitaire des Portes du Jura s'inscrit dans le quartier de la Petite Hollande qui voit le jour au début du XVIIIe siècle. Les premiers à s'y installer sont des réfugiés anabaptistes\* qui exploitent les terres de ce vaste plateau agricole. Une des fermes est appelée « Klein Holland » en mémoire du réformateur hollandais Menno Simmons qui prêchait la réforme au XVIe siècle.

Le quartier s'est réellement développé dans les années 50 suite au formidable développement des usines Peugeot et à l'explosion démographique qui en a découlé. La nécessité de loger les nouveaux ouvriers a conduit à la création en 1962 de la ZUP\* de la Petite Hollande. Ce site disposant de vastes terrains libres, et se trouvant à proximité du cœur historique et des usines Peugeot, est au centre du District Urbain du Pays de Montbéliard (aujourd'hui Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard). Cette nouvelle zone a été conçue comme un centre de services comprenant un centre administratif et commercial, plusieurs zones d'habitation et des équipements culturels et sportifs.

En 1990, pour dynamiser le quartier qui souffre d'un déficit d'image, la partie sud de la Petite Hollande fait l'objet d'une ZAC\* et devient le quartier des Portes du Jura. La polyclinique, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), des immeubles d'habitation et le pôle universitaire voient le jour dans le but de créer des liens entre les habitants du quartier et des animations.

À l'heure actuelle, le quartier poursuit sa mutation dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain qui permettent la réhabilitation du centre commercial des Hexagones, la construction du Jules-Verne (équipement culturel et socio-éducatif) et de la Maison des métiers de la ville, l'aménagement d'un « mail piétonnier » destiné à relier la Petite Hollande aux autres quartiers de la ville, la valorisation d'espaces verts et un programme de démolitions et reconstructions visant à diversifier les formes urbaines.

Source : Villes et pays d'art et d'histoire, Pays de Montbéliard au fil des quartiers, Laissez-vous conter le Pôle universitaire des Portes du Jura, 2001 [en ligne] <http://caue25.archi.fr/IMG/pdf/LVCportesdujura2001.pdf> Consulté le 20 juillet 2010.

## ***Le développement universitaire de Belfort***

« Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche est un enjeu de 1ère importance pour le grand bassin industriel du Nord Franche-Comté confronté à de profondes mutations. La Ville de Belfort en a depuis longtemps pris toute la mesure par une vision ambitieuse du développement universitaire, tant il est vrai que l'avenir doit toujours être préparé avec l'optimisme de la volonté.

<sup>15</sup> Rapport final, Expérimentation, « 20 villes moyennes témoins », Enseignement supérieur/immobilier universitaire, CAPM [en ligne] <http://www.villesmoyennestemoins.fr/experimentation/rapports/ES-montbeliard-rapport-final.pdf> Consulté le 24 juillet 2010.

Quelques dates suffisent à rappeler l'importance que la Ville de Belfort accorde à l'enseignement supérieur : la création de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort (ENIBe) en 1962, celle de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) en 1968, la naissance de l'Institut Polytechnique de Sévenans (IPSé) en 1985, puis l'Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires (ESTA) en 1986, sans oublier l'implantation de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) en 1989.

En 1991, l'Université de Franche-Comté implantait son pôle Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) au cœur de la Cité du Lion dans le cadre du plan "Université 2000" initié par Lionel Jospin, alors Ministre de l'Education Nationale. La faculté Léon Delarbre accueille dans la vieille ville un premier et un second cycle "Administration Economique et Sociale" AES ainsi qu'un DEUG Droit. La faculté Louis Néel, située sur le nouveau quartier de l'Espérance, abrite quant à elle des formations scientifiques allant du 1er cycle au doctorat. »<sup>16</sup>

Les lieux de formation à Belfort ne sont pas regroupés au sein d'un campus unique comme à Montbéliard mais dispersés dans la ville : au centre ville et à sa périphérie<sup>17</sup>.

## **Une offre de formations variée**

Le pôle universitaire de Belfort Montbéliard se compose de deux entités principales : l'Institut universitaire de technologie et l'Unité de formation et de recherche Sciences, techniques et gestion de l'industrie.

Comptant un peu plus de 2000 étudiants, le campus universitaire des Portes du Jura, constitue, associé aux sites de Sévenans et de Belfort, de l'UFC et de l'UTBM un pôle fort de plus de 7.000 étudiants, tous dispositifs d'enseignement supérieur confondus.

La création en cours sur le site de Montbéliard du nouveau bâtiment du département de l'UTBM : EDIM (Ergonomie, Design et Ingénierie Mécanique) devrait renforcer la coexistence et les synergies entre les deux établissements d'enseignement.

### ***L'I.U.T. de Belfort Montbéliard***

L'Institut universitaire de technologie propose sur le Pôle du Pays de Montbéliard, les portes du Jura quatre diplômes (DUT):

- Réseaux et télécommunications
- Mesures physiques (MP)
- Services et réseaux de communication (SRC)
- Gestion administrative et commerciale (GACO)

A Belfort, les DUT suivants sont préparés :

- Génie civil (GC)
- Génie mécanique et productique (GMP)
- Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

<sup>16</sup> Mairie de Belfort, le Supérieur [en ligne] <http://www.mairie-belfort.com/enseignement/enseigsuperieur.html> Consulté le 24 juillet 2010.

<sup>17</sup> Voir Annexe 2 : Plan des implantations universitaires de la ville de Belfort.

- Génie thermique et énergie (GTE)
- Informatique
- Carrières sociales, option animation
- Carrières sociales, option gestion urbaine
- Carrières sociales, option services à la personne (ouverture en septembre 2010 sous réserve d'habilitation du Ministère)
- Techniques de commercialisation.

Dans la continuité des DUT, l'IUT propose 14 licences professionnelles.

### ***L'UFR STGI (L'Unité de Formation et de Recherche « Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie »)***

C'est une composante de l'Université de Franche-Comté dans le Nord Franche-Comté (Belfort et Montbéliard).

Pluridisciplinaire, elle offre des formations bac+3, bac+5 et bac+8 dans quatre domaines:

- Sciences Humaines et Sociales
- Lettres, Langues et Sciences du Langage
- Sciences, Santé et Technologies
- Droit, Economie et Gestion.

1 353 étudiants poursuivent leurs études dans des cursus de Licence, Master ou Doctorat.

71 enseignants en poste (dont 46 enseignants-chercheurs) et de nombreux intervenants extérieurs assurent la qualité disciplinaire des enseignements et des cursus ainsi que leur adéquation avec les exigences du futur profil professionnel.

### ***L'IUFM***

L'IUFM de Franche-Comté est depuis le 1er janvier 2008 une école interne de l'Université de Franche-Comté. Il dispose d'une antenne sur le site de Belfort, le centre Marc Bloch. Dans le cadre de la « masterisation » du recrutement des enseignants, il dispense à partir de la rentrée le Master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

## **De nombreux partenaires**

### ***L'UTBM***

L'Université de Franche-Comté développe des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur situés dans un même rayon géographique. L'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) en fait partie. Créée en 1999, l'UTBM résulte de la fusion de deux établissements d'enseignement supérieur : l'École nationale d'ingénieurs de Belfort (fondée en 1962) et l'Institut polytechnique de Sévenans (antenne de l'Université de technologie de Compiègne mise en place en 1985)<sup>18</sup>. D'après le rapport

<sup>18</sup> AERES, Rapport d'évaluation de l'Université de technologie de Belfort - Montbéliard, janvier 2008  
[http://www.utbm.fr/upload/gestionFichiers/AERES-S1-UTBM\\_2197.pdf](http://www.utbm.fr/upload/gestionFichiers/AERES-S1-UTBM_2197.pdf) [en ligne] Consulté le 11/06/2010.

d'activité de 2009, elle compte 2480 étudiants dont 435 étudiants internationaux répartis entre les formations d'ingénieur, les masters et les troisièmes cycles. L'UTBM s'étend sur 54 000 m<sup>2</sup>, sur 3 sites : Belfort, Sévenans et Montbéliard<sup>19</sup>. Outre l'existence d'une convention de réciprocité entre l'UFC et l'UTBM qui permet aux étudiants des deux universités d'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires de l'établissement voisin, un projet de convention est en cours afin de déterminer le lien qui unira le futur département EDIM (Ergonomie Design et Ingénierie Mécanique) dont le bâtiment est actuellement en construction sur le site de Montbéliard, à la BU de Montbéliard. A l'heure actuelle, la BU de Montbéliard dispose d'un fonds UTBM, intégré à ses collections. Des pourparlers entre les deux établissements sont en cours afin de déterminer les responsabilités de chacun et les conditions de mise en œuvre de la future convention UFC/UTBM.

### **La CAPM**

La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard compte 120 000 habitants, 68 élus et 29 communes. Créée en 1999, elle compte diverses missions, dont l'enseignement supérieur avec « le développement du site universitaire des Portes du Jura à Montbéliard »<sup>20</sup>.

Une convention de partenariat et de cofinancement CAPM/UFC lie les deux entités en termes d'immobilier universitaire sur le campus de Montbéliard. La CAPM prend en charge la réalisation des divers travaux de maintenance des locaux d'enseignement et de recherche, dont la BU fait partie, correspondant aux charges du propriétaire des lieux, en contrepartie d'une compensation financière annuelle versée par l'autre partie, l'UFC.

De plus, la CAPM octroie des subventions pour certains projets culturels et affecte du personnel aux différents services de l'Université sur le pôle de Montbéliard.

## **2. Les bibliothèques universitaires du pôle de Belfort-Montbéliard : des entités différentes mais complémentaires**

Les BU de Belfort (BU Lucien Febvre) et Montbéliard (BU du campus des portes du Jura) ont des configurations différentes au niveau spatial mais aussi de leurs publics et de leurs collections. Elles se situent à une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre.

### **Les locaux**

D'après les données de l'ESGBU 2009<sup>21</sup>, les locaux de la BU de Belfort comptent 395 places assises réparties sur 2011 m<sup>2</sup> de surface allouée à l'accueil des publics. Elle dispose d'un espace aménagé de 90 m<sup>2</sup> où sont programmées des expositions à caractère culturel, scientifique et technique.

De plus, au rez-de-chaussée se trouve l' « espace avenir » consacré à l'orientation, à la recherche d'emploi et à la préparation des concours de la

<sup>19</sup> Chiffres-clés rapport d'activité de 2009

<http://www.utbm.fr/index.php?page=301> [en ligne] Consulté le 11/06/2010.

<sup>20</sup> <http://www.agglo-montbeliard.fr/index.php?id=196> [en ligne] Consulté le 11/06/2010.

<sup>21</sup> ESGBU : enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur, données 2009, pas encore publiées.

fonction publique. La BU de Belfort met à disposition du public 14 postes de travail informatiques.

La BU de Montbéliard dispose d'un nombre de places assises et d'une superficie plus réduites : 152 places assises, sur 815 m<sup>2</sup> de surface allouée à l'accueil du public. Dix postes de travail informatiques sont à la disposition des usagers.

Elle n'a pas d'espace d'exposition réservé, mais son rez-de-chaussée, dont le nombre d'heures d'ouverture est plus large que celui de la bibliothèque, est réservé au travail en groupe des étudiants et aux informations sanitaires, sociales, associatives et culturelles régionales. Aucun membre du personnel n'y est assigné, les étudiants y étant en autonomie.

### **Des publics diversifiés**

Avec 28761 entrées en 2009, la BU de Montbéliard enregistre 13360 prêts à domicile. Belfort comptabilise 67137 entrées et 16214 prêts à domicile. Celle-ci est ouverte au public 53 heures par semaines, plage horaire qui va certainement être amplifiée suite aux directives du Ministère, contre 45 heures à Montbéliard.

L'emplacement en centre ville de la BU de Belfort influe largement sur sa fréquentation et la composition de son public dans le sens où elle compte beaucoup plus de lecteurs extérieurs ou « autorisés » que la BU de Montbéliard située sur un campus universitaire. De plus, la BU de Belfort a organisé en 2009 six manifestations culturelles, ce qui contribue à son attractivité auprès des publics extérieurs. Sur 1271 inscrits, elle compte 942 lecteurs universitaires (étudiants et enseignants) avec une plus forte proportion de niveau licence (674 inscrits) et 78 enseignants-chercheurs. La consultation sur place (des périodiques entre autres) est plus développée à Belfort. Ce souci d'ouverture s'inscrit également dans l'action mise en place concernant les lycéens au moment des révisions du baccalauréat : une salle et les documents de la BU sont mis à leur disposition à la fin de l'année scolaire.

La BU de Montbéliard compte 713 lecteurs inscrits, dont 609 lecteurs universitaires (dont 89 enseignants-chercheurs), la majorité d'entre eux étant des étudiants de niveau licence (415 inscrits).

### **Des collections riches et variées**

Les collections des deux BU sont adaptées aux différents cursus universitaires proposés respectivement à Belfort et Montbéliard. Les acquisitions se font suivant un plan de développement des collections, élaboré en commun et prenant en compte la complémentarité entre Belfort et Montbéliard. Par exemple, pour les arts, le plan de développement des collections pour Belfort et Montbéliard élaboré en 2007 répartissait les collections et les acquisitions de la façon suivante :

## ARTS

### Fonds spécialisés

**Montbéliard** : Art numérique – Art déco – Graphisme – Design - Typographie

Photographie numérique

Dessin : techniques professionnelles

Cinéma : conception, techniques

Danse contemporaine

Conception jeux vidéo

**Belfort** : Art contemporain

Urbanisme

Dessin : techniques de loisirs

Histoire du cinéma

Sports : entraînement + disciplines connexes (économie du sport, sociologie du sport)

Les collections comptent également un fonds en littérature française et étrangère, et en bandes dessinées.

## LITTÉRATURE

### Fonds spécialisés exclusifs

Pour les romans du fonds de lecture loisir, chaque BU se spécialise dans un genre. Les dons et les prêts navette permettent la circulation des documents.

Belfort acquiert la science-fiction et Montbéliard les polars. Les livres achetés sont ensuite répartis entre les 2 BU selon un pourcentage :

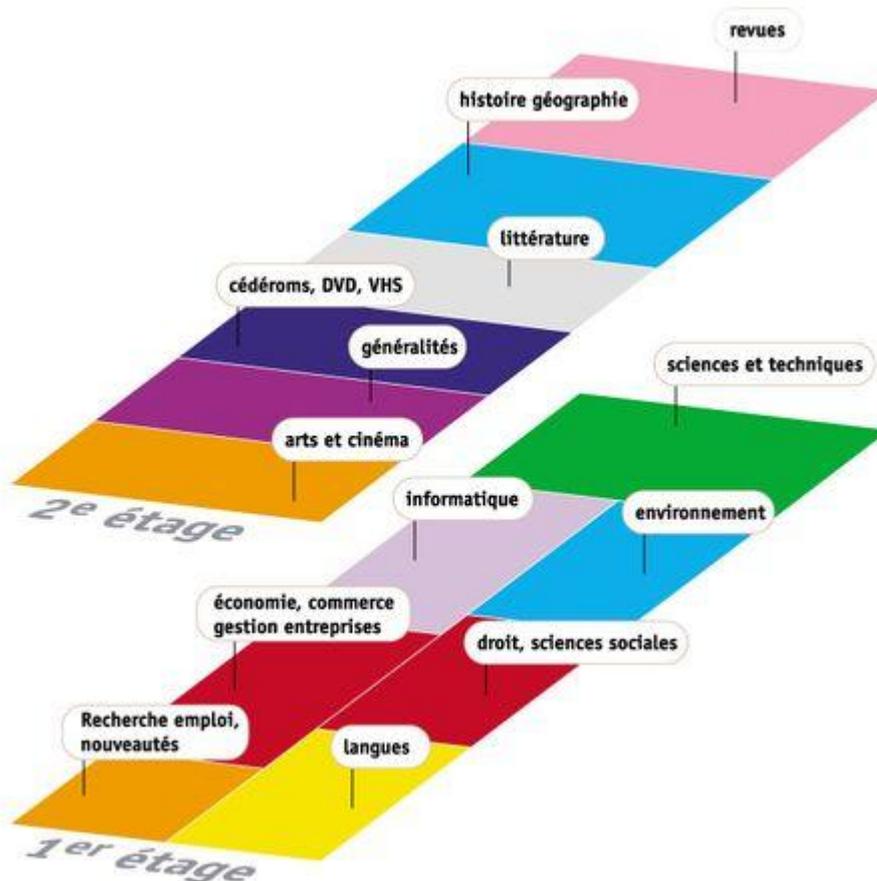
**Montbéliard** : romans policiers (100% des achats, 70 % des documents)

**Belfort** : romans de science-fiction (100% des achats, 70 % des documents)

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE BELFORT-BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE MONTBELIARD, PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS, PARTIE COMMUNE 2007 (document interne).

Les collections de la bibliothèque de Montbéliard comptent 30000 documents en libre accès : livres, BD, cartes, VHS/DVD, CD... et 122 titres de revues réparties sur deux étages.

Elles sont composées de fonds généralistes (sciences humaines, juridiques, économiques et sociales, sciences et techniques, littérature française et étrangères, arts) et de fonds spécialisés (multimédia, réseaux, télécoms - SVT et génie de l'environnement - anglais, allemand, espagnol, italien, japonais, arabe, chinois - histoire et géographie - gestion de l'entreprise - commerce électronique). Chaque domaine est identifié par un code couleur que l'on retrouve dans la signalétique.



Collections de la Bibliothèque universitaire de Montbéliard

Les collections de la bibliothèque universitaire de Belfort comptent environ 50000 volumes. Elles sont également constituées par des fonds généralistes et des fonds spécialisés (sciences sociales, sociologie - gestion, économie - sciences : mathématiques, physique, chimie - techniques appliquées : électronique, mécanique, thermique - informatique et multimédia, réseaux - autres collections : langues, histoire, psychologie, philosophie, arts et lettres - lecture loisirs : bandes dessinées, romans).

Au rez-de-chaussée se trouve l' « espace avenir » consacré à l'orientation, à la recherche de stage et à l'emploi.

Concernant les fonds de la médiathèque de l'IUFM et du CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) un groupe de travail est en train de définir des scénarii envisageables pour un projet d'intégration partielle ou totale de ceux-ci à la B.U. de Belfort.

## Les acquisitions

Les dépenses en acquisitions pour la BU de Montbéliard, hors périodiques et documents numériques se sont élevées en 2009 à 42799, 29€.

Ces dépenses sont plus importantes à la BU de Belfort avec un montant de 61556,74€.



# Partie 2 : Le projet de consolidation de la culture disciplinaire

---

## I. PRÉSENTATION DU PROJET

### 1. Une commande de la direction des BU de Belfort-Montbéliard

Dès mon affectation, la directrice des BU de Belfort-Montbéliard, Mme Chambefort, m'a fait part du projet qui lui tenait à cœur depuis plusieurs années : la consolidation de la culture générale disciplinaire des étudiants. Il s'agissait de créer pour chaque filière un « pack de culture générale » en concertation avec les enseignants « prescripteurs » et permettant aux étudiants de se forger un bagage culturel individuel. L'objectif du projet culture générale disciplinaire pour les BU de Belfort et Montbéliard était de proposer aux étudiants des documents leur permettant de développer leur culture générale en élargissant leur domaine d'études sur d'autres objets, mais en lien avec leur champ disciplinaire.

Il m'a été proposé de travailler en collaboration avec une enseignante du département Carrières sociales de Belfort, Mme Chovrelat, que j'ai rencontré à plusieurs reprises, afin d'élaborer des liens avec les étudiants sous la forme de stages d'immersion dans les bibliothèques universitaires.

### 2. Un projet amorcé

Avant mon arrivée à la bibliothèque, le projet avait déjà commencé sous l'impulsion de subventions octroyées par le Centre national du livre. Pour le tester, deux filières avaient été choisies : la licence Sciences de la vie à Montbéliard (74 étudiants) et le DUT Carrières sociales à Belfort (200 étudiants). Le projet initial consistait à décliner les acquisitions pour les filières concernées de la façon suivante :

- Pack « culture générale » sur prescription des enseignants : 17 ouvrages en 3 exemplaires pour SV, 20 ouvrages en 10, 6 ou 4 exemplaires suivant l'option (option animation sociale et socioculturelle ou gestion urbaine) pour CS.
- Test QCM et « indispensables » : déjà pris en compte dans le budget d'acquisition.
- Culture générale disciplinaire : 29 ouvrages de réflexion sur les thèmes écologie/environnement/évolution/biologie pour les Sciences de la vie ; 7 ouvrages de réflexion (le fonds étant déjà bien fourni dans ces domaines) sur les thèmes sociologie/psychologie/vieillesse/urbanisme pour les carrières sociales.

Or, il n'y a pas eu de véritable réflexion aboutie concernant les listes constituées pour la subvention du CNL. De plus, un travail de valorisation des documents s'avérait nécessaire et n'a pas été vraiment réalisé (la sélection en sciences de la vie a été exposée sur un tourniquet à la BU de Montbéliard). Pourquoi le projet en est-il resté au stade embryonnaire ?

Des entretiens avec les acquéreurs de Belfort et Montbéliard<sup>22</sup> ont mis en exergue un déficit de communication se traduisant par des incompréhensions dès le départ du projet. En effet, le concept de « culture générale disciplinaire » étant ambigu et recouvrant une multitude d'interprétations, il n'a pas été appréhendé de la même façon par la directrice, à l'initiative du projet, et les acquéreurs concernés.

Pour l'acquéreur de la BU de Montbéliard, le terme de « culture générale » semble inadapté : selon elle, il s'agit plus d'une culture de référence liée à une discipline, d'une culture d'indispensables c'est-à-dire un « pack de choses à connaître pour réussir son cursus et son insertion dans la vie active, pour pouvoir se différencier lors d'un entretien d'embauche ». Cela englobe toutes les connaissances fondamentales dans une discipline et qui ne sont pas enseignées pendant les cours : des notions d'histoire et de philosophie, mais surtout « les actualités et les évolutions des dernières recherches pour que les étudiants puissent situer leur projet professionnel dans cette discipline ». Il est important de varier les supports et de proposer aux étudiants des monographies mais aussi des périodiques et des DVD. Elle insiste sur le fait que certaines filières sont plus adaptées à ce genre de projet que d'autres, recouvrant des disciplines plus pointues et très spécialisées.

L'acquéreur de la BU de Belfort rappelle que la culture générale est fondamentale pour le département Carrières sociales, et que le champ d'acquisitions est très ouvert, couvrant une large partie des sciences sociales. Elle cite le livret de formation remis aux étudiants du DUT :

« Il est essentiel de redire qu'une formation à finalité professionnelle trouve son assise dans une solide culture de base et qu'elle se construit au travers de confrontations à des savoirs, à des savoir-faire et à des pratiques ainsi qu'à leurs articulations. »

Concernant le projet « culture générale », elle regrette que « la liste constituée pour cette subvention du CNL n'ait pas fait l'objet d'une réflexion plus aboutie ». Pour elle, « les titres proposés n'étaient pas assez nombreux, diversifiés, et parfois d'un niveau hors de propos avec les besoins des étudiants ».

Conscientes des difficultés et des écueils du projet, les personnes concernées ont donc conclu qu'il n'avait pas pu obtenir les résultats escomptés.

C'est pourquoi le choix a été fait de tout recommencer à zéro.

### **3. Problématiser le projet : définition de son périmètre**

Le projet, tel qu'il m'a été proposé au départ, a d'abord posé des problèmes de compréhension et de délimitation. Dans un premier document explicatif rédigé par la directrice des BU, il était question de « projet culture générale disciplinaire ». Or, on a vu que ce concept, très flou, voire paradoxal, était mal compris. J'ai donc demandé à Mme Chambefort des précisions et des informations supplémentaires afin de pouvoir répondre à la commande. Le projet a alors été renommé : « projet de consolidation de la culture disciplinaire ».

Des recherches documentaires et des lectures ont été nécessaires afin d'en cerner les tenants et les aboutissants. De plus, les entretiens que j'ai réalisés

<sup>22</sup> Voir Annexe 3 : Grille d'entretiens avec les acquéreurs des disciplines Sciences de la vie à Montbéliard et Carrières sociales à Belfort.

avec les acquéreurs et les questionnaires aux enseignants ont aussi mis en exergue le fait que chacun appréhendait le projet de façon différente. Qu'est-ce que la « culture générale disciplinaire » ? A-t-elle un sens ? Quelles sont ses frontières avec la « culture générale » ? Comment la mettre en œuvre dans une BU ? L'expression « culture générale disciplinaire » n'est-elle pas un oxymore, comme me l'a écrit Olivier Le Deuff<sup>23</sup> lors d'échanges par mails ?

D'autre part, le fait d'appliquer le projet à deux bibliothèques universitaires faisant partie du même SCD et toutes deux pluridisciplinaires, mais éloignées géographiquement et de configurations différentes par leur situation dans la ville, leur architecture et leur superficie, leurs publics, leurs collections, leur budget et leur personnel, constitue un frein non négligeable à l'élaboration des différents scénarii. En effet, il est difficile de proposer des options précises et chiffrées s'appliquant à deux sites différents.

## II. CULTURE GÉNÉRALE ET/OU CULTURE DISCIPLINAIRE

### 1. Réflexions préalables et définitions

Notre travail s'est heurté dès le départ à un problème de définitions de différents concepts. C'est pourquoi, nous tenterons dans cette partie d'apporter quelques éléments de réflexion préalables à l'élaboration du projet.

#### **Qu'est ce qu'une discipline ?**

Une difficulté réside dans la définition du concept de « discipline ». Nous nous appuyerons sur l'analyse d'André Chervel<sup>24</sup>, historien de l'éducation, afin de mieux comprendre et cerner le concept de discipline d'enseignement :

« Une "discipline", c'est aussi, pour nous, en quelque domaine qu'on la trouve, une façon de discipliner l'esprit, c'est-à-dire de lui donner des méthodes et des règles pour aborder les différents domaines de la pensée, de la connaissance et de l'art. »

Jusqu'à la fin du XXe siècle, la seule discipline reconnue en tant que « formation des esprits » par l'Université était représentée par les humanités classiques. Le terme de « discipline scientifique » n'est apparu qu'au début du XXe siècle avec l'évolution de la société et des champs de la connaissance. Le concept de discipline est inextricablement lié aux évolutions culturelles, technologiques, économiques et sociales d'où son caractère mouvant et difficilement délimitable. Il est le résultat d'un processus non achevé classificatoire de longue durée.

---

<sup>23</sup> Olivier Le Deuff est professeur certifié en documentation, Ater à l'Université de Lyon et docteur en sciences de l'information et de la communication. Il est également le webmaster du Guide des égarés [en ligne] <http://www.guidedesegares.info/> et de Cactus acide [en ligne] <http://www.culturedel.info/cactusacide/> Consultés le 5 août 2010.

<sup>24</sup> CHERVEL A., " L'histoire des disciplines scolaires : réflexions sur un domaine de recherche ", Histoire de l'éducation, n° 38, mai 1988, pp. 59-119.

Les disciplines peuvent donc être considérées comme des constructions sociales et historiques de classifications ou catégorisations des champs du savoir autour d'un objet commun.

D'après Philippe Perrenoud<sup>25</sup> :

« Les disciplines universitaires n'ont de commun qu'une caractéristique majeure : ce sont des disciplines *d'enseignement*. Chacune constitue un champ de savoir et d'études développé dans l'université sous l'angle de la recherche, au sens large, mais elle tient son unité institutionnelle du fait qu'elle fait l'objet d'un enseignement cohérent, aboutissant à un ou plusieurs titres académiques. L'université, de même que l'école, fait exister, comme construction sociale, des disciplines d'enseignement d'origine et de statuts épistémologique et praxéologique très divers, qui prennent force de loi sans qu'on sache très bien ce qui fonde leur reconnaissance, sinon l'histoire des savoirs et des pratiques sociales. Seules les sciences peuvent prétendre à une délimitation rigoureuse des disciplines indépendamment de leur enseignement. Il y a une indépassable hétérogénéité des disciplines universitaires quant à ce qui les constitue comme telles [...]. »

En outre, certaines disciplines scientifiques sont aussi des disciplines scolaires, mais pas toutes. Il existe des disciplines scolaires qui diffèrent des disciplines scientifiques : comme par exemple les sciences économiques et sociales qui regroupent deux disciplines scientifiques bien distinctes.

### **Inter/pluri/transdisciplinarité<sup>26</sup>**

« L'interdisciplinarité suppose un dialogue et l'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines. Elle implique qu'il y ait des interactions et un enrichissement mutuel entre plusieurs spécialistes. Un exemple récent en est l'éthologie humaine, rencontre entre l'étude du comportement animal et la psychologie de l'enfant ou le cancer vu sous le regard croisé des biologistes, des médecins, des psychologues, des philosophes.

La pluridisciplinarité est la rencontre autour d'un thème commun entre chercheurs, enseignants de disciplines distinctes mais où chacun conserve la spécificité de ses concepts et méthodes. Il s'agit d'approches parallèles tendant à un but commun par addition des contributions spécifiques. Dans le cadre d'un développement technologique, différentes disciplines ou métiers peuvent collaborer pour traiter chacun un sous-problème.

La transdisciplinarité désigne un savoir qui parcourt diverses sciences sans se soucier des frontières. L'anthropologie préhistorique d'André Leroi-Gourhan et la sociologie historique de Norbert Elias en sont de bons exemples ou la notion de système en physique, en biologie, en économie, en sociologie. »

Le souci de l'interdisciplinarité dans l'enseignement secondaire s'est traduit par la mise en place de dispositifs comme les TPE (Travaux Personnels Encadrés<sup>27</sup>)

---

<sup>25</sup> PERRENOUD, P. « Le rôle de la formation des enseignants dans la construction d'une discipline scolaire : transposition et alternance » [en ligne] [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1996/1996\\_14.rtf](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1996/1996_14.rtf) Consulté le 28/06/2010.

<sup>26</sup> SELECTION DOCUMENTAIRE SUR L'INTERDISCIPLINARITE, Direction des Ressources documentaires du CRDP de l'Académie de Grenoble et le Pôle ressources formateurs de l'UJF, Juin 2001 [en ligne] <http://www.crdp.ac-grenoble.fr/tpe/selecdoc/methodo/inter.htm> Consulté le 20 juillet 2010.

dans les lycées d'enseignement général ou les PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel<sup>28</sup>) dans les lycées professionnels dès la rentrée 2000-2001.

## La culture générale

Le concept de « culture générale » fut et reste le fruit de nombreux débats sur les enjeux de l'école et de l'enseignement. Faut-il l'entendre au sens de la fameuse « culture gé », outil de sélection dans les concours administratifs et des grandes écoles ?

Suite à l'annonce de la suppression de cette épreuve sélective dans un certain nombre de concours administratifs, *Le Monde* du 13 mai 2009 consacrait un dossier « éducation » à cette notion si controversée. Perçue comme « ciment de la société » par les uns et comme « instrument de sélection sociale » par les autres, son objectif premier devrait être de relier des connaissances afin de construire son propre savoir. Le sociologue et philosophe Edgar Morin définit la culture générale comme « ce qui, à partir des écrits, des arts, de la pensée, aide à s'orienter dans la vie et à affronter les problèmes de sa propre vie<sup>29</sup> ».

## La culture disciplinaire

Peut-on parler de « culture générale disciplinaire » ?

Le philosophe Alain Renaut, dans un rapport remis au ministère en février 2002, soulignait qu'il existe bel et bien :

« Une culture générale de la discipline qui ne correspond en rien à un ensemble vague et mou de lieux communs, mais qui constitue l'environnement culturel et scientifique du savoir spécialisé ».

D'après Guy Hazzan<sup>30</sup> :

« Il s'agit, par l'acquisition d'une culture générale de la discipline, d'aller au-delà d'une simple acquisition de connaissances, de mettre les savoirs en culture, d'en saisir la complexité, mais aussi d'éveiller l'esprit critique, le doute, la curiosité et de se rendre disponible pour d'autres savoirs eux-mêmes sans cesse renouvelés ».

La culture disciplinaire est donc propre à chaque discipline et est constituée par son environnement culturel, historique, sociologique, etc. Elle rassemble tout ce qui donne du sens à une discipline, permet d'en comprendre ses origines et ses fondements (épistémologie) et de la contextualiser.

Ainsi, il existe autant de cultures disciplinaires que de disciplines. De plus, certaines disciplines se prêtent mieux à la définition de domaines environnants

---

<sup>27</sup> Pour en savoir plus sur les TPE : voir <http://eduscol.education.fr/pid23170-cid48136/definition-et-enjeux.html#definit> Consulté le 21 juillet 2010.

<sup>28</sup> Pour en savoir plus sur les PPCP : voir <http://eduscol.education.fr/cid45839/le-pcpp-une-modalite-pedagogique-innovante.html> Consulté le 21 juillet 2010.

<sup>29</sup> MORIN, E. « On devrait instaurer une année propédeutique de culture générale obligatoire » in *Le Monde*, mercredi 13 mai 2009.

<sup>30</sup> Hazzan, Guy, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 juillet 2010

que d'autres. Citons par exemple la discipline « droit » qui en s'adaptant aux mutations socio-économiques du monde contemporain doit intégrer entre autres des questions touchant aux médias, à l'art, aux religions ou encore aux technologies.

Or il paraît bien laborieux d'établir pour chaque discipline un périmètre englobant toutes les « sous-disciplines » qui la composent et la côtoient. Comme nous l'avons dit précédemment, les frontières entre les disciplines ne sont pas tranchées et évoluent sans cesse. Les champs de la connaissance se croisent et s'enchevêtrent et c'est justement ce qui fonde la « culture générale » qui les cimente et leur donne du sens. Le risque de vouloir établir et délimiter « une culture générale » pour chaque discipline consisterait alors à redécouper les connaissances en catégories arbitraires et cloisonnées.

« L'hyperspécialisation empêche de voir le global (qu'elle fragmente en parcelles) ainsi que l'essentiel (qu'elle dissout). [...] Alors que la culture générale comportait l'incitation à chercher la mise en contexte de toute information ou de toute idée, la culture scientifique et technique disciplinaire parcellise, disjoint et compartimente les savoirs, rendant de plus en plus difficile la mise en contexte.<sup>31</sup> »

## **2. Une volonté ministérielle et une priorité de l'Université**

### **La diffusion de la culture à l'université**

La « diffusion de la culture », qui apparaît comme la quatrième mission de l'enseignement supérieur dans la loi relative aux libertés et responsabilités des universités<sup>32</sup>, n'est pas une fonction nouvelle puisqu'en 1968, la loi Faure édictait que « les universités facilitent les activités culturelles » et « doivent s'attacher à porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche et à en procurer l'accès à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité<sup>33</sup> ».

La loi Savary de 1984 précisait que « le service public de l'enseignement supérieur contribue [...] à la réduction des inégalités sociales et culturelles<sup>34</sup> ».

### **La culture générale dans les cursus universitaires**

L'importance de la place de la culture générale dans les formations universitaires a été mentionnée et soulignée par les ministres successifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur. En 2001, le philosophe Alain Renaut était chargé par Jack Lang d'une mission de réflexion et de propositions autour des cursus universitaires afin d'articuler trois objectifs : « transmettre les savoirs spécialisés, promouvoir une culture générale et préparer les étudiants à l'exercice des professions les plus qualifiées ». Ce rapport d'étape rendu en février 2002 insistait sur la nécessité d'« une réarticulation réfléchie entre l'accès aux savoirs fondamentaux et les acquisitions de culture générale » afin de permettre « le développement des compétences transversales » et « les déplacements de tous ordres (mobilité des

<sup>31</sup> Morin, Edgar, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur. Paris, Ed. du Seuil, 2000, p.42

<sup>32</sup> L.R.U ou Loi Pécresse n° 2007-1199 du 10 août 2007.

<sup>33</sup> Titre premier sur les missions de l'Université de la Loi Faure n°68-978 du 12 novembre 1968.

<sup>34</sup> Article 3 du titre premier de la Loi Savary n°84-52 du 26 janvier 1984.

étudiants, mobilités des connaissances) ». Luc Ferry, alors Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche, réaffirmait cette mission en adressant une lettre aux présidents d'universités le 13 décembre 2002 rappelant que le renforcement de la culture générale dans les formations universitaires était un des axes majeurs de l'action qu'il entendait mener pour l'enseignement supérieur. Par la suite, le 20 mai 2003 se tenait un colloque à la Sorbonne intitulé « Mettre les savoirs en culture » réunissant divers acteurs du monde universitaire. Guy Hazzan, dans un article paru dans le Bulletin des Bibliothèques de France<sup>35</sup> reprenant ce même intitulé en faisait un compte-rendu analytique et affirmait :

« Il faut révéler le processus des savoirs et leur genèse. Ainsi la dérégulation de toutes les disciplines est assurée par la culture générale : celle-ci permet non seulement la mise en perspective des savoirs et des contextes socio-historiques, des enjeux et des interrogations des événements scientifiques, mais encore elle met en place le contexte épistémologique, la compréhension des ruptures, le décor idéologique de l'histoire des sciences et des techniques<sup>36</sup>. »

### **Avant l'université : le socle commun de connaissances et de compétences**

En outre, cette volonté s'est également illustrée, dans l'enseignement primaire et secondaire, par le Socle commun de connaissances et de compétences<sup>37</sup> mis en place par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 et désignant un ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire pour poursuivre leur formation, construire leur avenir professionnel et réussir leur vie en société. Citons parmi celles-ci les « la maîtrise des principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique » et « l'acquisition d'une culture humaniste ».

Il apparaît alors logique que l'Université qui accueille les bacheliers et futurs étudiants continue dans cette optique d'ouverture sur le monde et sur les différents champs du savoir.

### **Etat des lieux en 2010**

A la rentrée 2006, toutes les universités françaises sont entrées dans la nouvelle architecture européenne d'organisation des diplômes universitaires : le licence-master-doctorat<sup>38</sup>. Cette refonte du système de l'enseignement supérieur, outre l'harmonisation avec le système européen, a pour objectif de permettre aux étudiants de construire leur propre parcours de formation et leur projet professionnel.

L'université de Franche-Comté compte parmi celles qui ont intégré à tous leurs cursus universitaires des unités transversales obligatoires s'ajoutant aux unités

<sup>35</sup> Hazzan, Guy, « Mettre les savoirs en culture », *BBF*, 2003, n° 5, p. 88-89 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 15 juillet 2010.

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES, D. n° 2006-830 du 11-7-2006, JO du 12-7-2006 [en ligne] <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm> Consulté le 15 juillet 2010.

<sup>38</sup> Organisation Licence master doctorat [en ligne] <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20190/organisation-licence-master-doctorat-l.m.d.html> Consulté le 15 juillet 2010.

d'enseignements disciplinaires. L'unité transversale « culture générale et humanités » est commune à tous les étudiants de licence de l'UFR depuis la réforme du LMD.

De plus, le plan pour la réussite en Licence, présenté par Valérie Péresse en décembre 2007 a fait de la première année de la licence rénovée une année pluridisciplinaire :

« Elle doit garantir aux étudiants la maîtrise des savoirs fondamentaux et des compétences indispensables à la réussite de leur parcours universitaire : garantir les acquis fondamentaux (culture générale, connaissances du monde socio-économique, bases juridiques, ...) et renforcer les compétences (TIC, langues étrangères, méthode, autonomie...).<sup>39</sup> »

### **3. Culture générale et bibliothèques universitaires**

Les bibliothèques universitaires ne sont-elles pas les mieux placées pour remplir cette mission de diffusion de la culture à l'université ? Le texte fondateur des Services Communs de la Documentation de 1985<sup>40</sup> soulignait déjà que ceux-ci doivent « participer [...] aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement ». Pour remplir cette mission, l'étroite coopération entre l'université et ses bibliothèques est donc nécessaire. Il ne suffit pas de quelques actions isolées mais bel et bien d'une mission d'envergure à laquelle doivent participer tous les acteurs de la vie universitaire.

« Que la documentation et les bibliothèques puissent être un élément fort du dispositif d'enseignement, de recherche et de culture de l'université est une idée qui a souvent été affirmée et réaffirmée. Mais c'est, aujourd'hui encore, une idée neuve. Elle nous place au cœur des contradictions, des chances et des vrais problèmes de l'université.<sup>41</sup> »

#### **« Mettre les savoirs en culture »**

Par la mise en place d'actions culturelles et la mise à disposition de collections de culture générale à proximité de collections plus spécialisées, les bibliothèques universitaires sont les lieux les plus appropriés pour « mettre les savoirs en culture ».

« A côté de nos exigences prioritaires et naturelles de spécialisation, la BU est le lieu par excellence de la culture générale tant par les objectifs fixés par les statuts que par la qualification de son personnel, les instruments qu'elle utilise et les actions qu'elle peut déployer. Elle est le lieu de rencontre, le lien fondamental de la spécialité avec son environnement culturel, mais également avec les autres disciplines rendues accessibles par des choix pertinents et une offre large dans un cadre de contiguïté.<sup>42</sup> »

<sup>39</sup> Communiqué de Valérie Péresse du 13 décembre 2007 [en ligne] <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20651/plan-pour-la-reussite-en-licence-730-millions-d-euros-d-ici-2012.html> Consulté le 15 juillet 2010.

<sup>40</sup> Décret n°85-694 du 4 juillet 1985.

<sup>41</sup> Annezer, Jean-Claude, « BU, rien de nouveau ? », *BBF*, 2006, n° 4, p. 53-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 02 juin 2010

<sup>42</sup> Hazzan, Guy, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 juillet 2010

## Le « quartier libre » à la bibliothèque universitaire de Sciences de Lyon 1<sup>43</sup>

La problématique de la culture générale en BU n'est pas neuve, notamment dans les bibliothèques de sciences.

J'ai réalisé un stage du 22 février au 19 mars 2010 à la bibliothèque universitaire de sciences du Service commun de la documentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 située sur le campus de la Doua à Villeurbanne et plus précisément au département collections. Il a consisté à élaborer et réaliser une enquête exploratoire sur les usages et les représentations des étudiants de « Quartier libre », le nouvel espace culture et loisirs de la B.U.

La bibliothèque universitaire de la Doua à Villeurbanne a été inaugurée en 1964. Sa configuration appliquait strictement la directive de 1962<sup>44</sup> sur la séparation des espaces enseignants-chercheurs et étudiants. La « bibliothèque de culture générale » de la B.U Sciences appelée la « BG » a été ouverte en 1965.

Ses collections, classées en C.D.U se composaient de littérature française et étrangère, sciences sociales et philosophie, beaux-arts, histoire, vulgarisation scientifique ainsi que d'une trentaine de disques littéraires pour le prêt à domicile. De plus, elle comptait une soixantaine de périodiques consacrés à l'information générale, à la littérature et aux sciences humaines, aux Beaux arts, mais aussi à la géographie, aux sciences et techniques, à l'archéologie ou encore au bricolage. L'actualité et les tendances occupaient une part prépondérante dans les choix d'acquisitions. De même, les suggestions des lecteurs étaient largement prises en compte.

Son fonctionnement était inspiré de la lecture publique. Jean-Louis Rocher dans son article sur la bibliothèque universitaire de Lyon paru au B.B.F en 1970<sup>45</sup>, décrivait l'organisation de la bibliothèque générale, cinq ans après son inauguration.

« Son fonctionnement est autonome par rapport au reste de la bibliothèque et son organisation s'inspire de la lecture publique : présentation des nouveautés, des périodiques récents, libre accès aux rayons pour le prêt comme pour la consultation [...].

La fréquentation de cette salle donne lieu à une inscription particulière [...]. Beaucoup viennent pour lire des revues autant que pour emprunter. On a noté le soin que prennent généralement les emprunteurs des ouvrages d'art ou des boîtes de diapositives qui leur sont confiés. Chaque lecteur peut emprunter deux ouvrages de cette salle pour quinze jours. Dans l'ensemble la salle de culture générale est l'un des éléments les plus accueillants et les plus vivants de la bibliothèque. Les contacts établis grâce à elle avec les lecteurs ont permis la tenue de réunions consacrées par exemple à la vulgarisation scientifique ou bien au théâtre (avec le concours de gens de théâtre). »

---

<sup>43</sup> Munoz, Estelle, Enquête exploratoire pour Quartier libre : usages et représentations des étudiants, Bibliothèque universitaire de sciences, Service commun de la documentation, Université Claude Bernard Lyon 1, rapport de stage extérieur, Mars 2010.

<sup>44</sup> « Instructions concernant les nouvelles sections et les sections transférées des bibliothèques des universités (à l'exclusion des sections « Médecine) », BBF, 1962, n° 8, p. 401-410 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 03 mars 2010

<sup>45</sup> Ibid.

Or, au cours des années, la bibliothèque de culture générale était devenue un espace de travail supplémentaire pour les étudiants de Lyon 1. En effet, l'organisation de l'espace avec de nombreuses tables, la présence de collections d'ordre « académique » et la qualité de son silence en avaient fait un lieu privilégié d'étude. On y trouvait en 2005 un fonds de 16041 documents concernant tous les domaines.

C'est pourquoi il a été décidé de tout mettre en œuvre afin de redonner à la bibliothèque son rôle premier : celui d'offrir un espace de loisirs, de culture et d'information au sein de la bibliothèque universitaire et du campus de la Doua.

En 2007, la réhabilitation du bâtiment a alors été l'occasion de changer l'image de la bibliothèque de culture générale en lui donnant une nouvelle orientation. Elle devait devenir la « vitrine culturelle » de la bibliothèque universitaire.

Les collections devaient être moins académiques et surtout différenciées par rapport à celles des étages de la bibliothèque. De plus, la visibilité et la lisibilité de la nouvelle salle de culture générale paraissaient fondamentales. Cette partie de la bibliothèque devait être perçue comme un lieu accueillant, tranquille, déstressant et reposant, en rupture avec les salles des étages.

Il a donc été décidé de ne pas installer de tables, qui auraient eu pour conséquence d'inciter les étudiants à occuper l'espace en tant que lieu de travail, et de réduire fortement le nombre de places assises. Des chauffeuses confortables, modernes et colorées ont été placées de part et d'autre de la salle, autour de petites tables, pour donner une ambiance « salon » ou encore « cocooning » plus propice à la détente et à la lecture.

Le choix d'un nom pour créer une identité forte à cet espace était primordial. Après consultation du personnel et des usagers, la direction a opté pour « Quartier libre » pendant l'été 2009.

A la différence d'une bibliothèque de lecture publique qui s'adresse à tous types de publics, une bibliothèque universitaire s'adresse à un public plus homogène, constitué d'étudiants, de membres du personnel et de lecteurs autorisés.

L'orientation choisie a été de se diriger en priorité vers la tranche d'âge des étudiants c'est-à-dire un public jeune de 18-25 ans, sans pour autant exclure le personnel de l'université. Ce choix a été fait dans le but d'attirer de nouveaux publics, plus jeunes, qui ne fréquentaient pas la BG auparavant.

Cela a largement influencé les orientations des collections proposées à Quartier libre. Une enquête réalisée auprès des étudiants en mai-juin 2007 montrait que ceux-ci souhaitaient des périodiques d'actualité ou d'information générale, plus de bandes dessinées, de la littérature française et étrangère (polars, science fiction), des guides et documentaires sur les voyages.

Un tri sans précédent des anciennes collections a été réalisé. En effet, il a été décidé d'une part d'intégrer tous les fonds de vulgarisation scientifique aux fonds de leurs disciplines respectives, et d'autre part de regrouper les fonds dits transversaux (sciences humaines et de l'éducation, langues et orientation, histoire des sciences) dans le pôle spécialement créé à cet effet. Ce choix était lié à la volonté de faire de Quartier libre un espace de détente mais aussi de proposer des collections transversales plus au cœur de la B.U.

En outre, plusieurs vagues de désherbages successifs ont eu lieu non seulement par manque de place mais aussi et surtout pour proposer des documents plus récents et plus attrayants, en cohérence avec les goûts des jeunes adultes. Les décisions architecturales et esthétiques, comme par

exemple le choix d'installer des étagères basses, ont eu des conséquences sur la politique de désherbage. Quartier libre a donc accueilli moins de 10 000 documents de l'ancienne bibliothèque de culture générale auxquels se sont ajoutées les acquisitions de 2008 et 2009.

Il faut souligner que le projet de départ, même s'il a gardé les mêmes lignes directrices, a beaucoup évolué de sa conception à sa mise en œuvre. En effet, les orientations de départ ont été accentuées et les décisions prises beaucoup plus tranchées.

De plus, de nombreuses animations culturelles ont été mises en place. En effet, j'ai assisté lors de mon stage à une séance de « lecture à tous les étages », animation qui a lieu tous les deux mois. Un thème scientifique au sens large est choisi autour duquel des extraits sont lus par le personnel volontaire de la bibliothèque. Il s'agissait du troisième thème : l'ADN (après le hasard et le vide). L'extrait peut provenir d'un manuel, d'un documentaire, d'un roman, etc. Les documents sont issus de tous les étages mais les lectures ont lieu à Quartier libre. J'ai également eu la chance de participer au festival « Science et manga » organisé pour la première fois, du 15 au 19 mars. Le thème de cette année étant l'écologie, la B.U sciences offrait à ses publics une exposition *Nausicaa* de H. Miyasaki, une conférence sur la nature dans le manga, une conférence-débat sur la biodiversité et la projection d'un film d'animation japonais *Origine* de K. Sugiyama.

L'enquête que j'ai réalisée auprès des étudiants en mars 2010 a montré que les objectifs ont été tout à fait atteints. Les orientations prises au moment de la création de Quartier libre ont eu des répercussions positives et satisfont les étudiants interrogés. Quartier libre est perçu comme un lieu privilégié de culture dans la bibliothèque universitaire tout en y étant complètement intégré. Il offre et représente un bol d'air culturel dans le quotidien studieux des étudiants en sciences de la Doua.

### **La bibliothèque universitaire centrale de Lille 3<sup>46</sup>**

Le service commun de la documentation de l'université Charles de Gaulle Lille 3 (lettres, sciences humaines et sociales) s'organise en réseau autour d'une bibliothèque universitaire centrale (BUC) à vocation encyclopédique dont les collections couvrent l'ensemble des disciplines enseignées.

Au rez-de-chaussée de la BUC se trouve la salle de culture générale qui abrite une vidéothèque et côtoie un espace d'expositions, une salle des périodiques et de la documentation électronique et une « bibliothèque des bibliothèques » (techniques documentaires et de l'information, informatique, littérature jeunesse). Les salles de lecture sont situées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages.

Les collections de la salle de culture générale se composent de :

- Romans de littérature contemporaine française et étrangère (traduite en français),
- Romans policiers et de science-fiction,
- Ouvrages documentaires d'un niveau non universitaire mais de culture générale, y compris dans des domaines non couverts par l'Université de Lille 3 (actualités, sciences et techniques, vie pratique, loisirs, sports, musique, voyages, etc),

---

<sup>46</sup> <http://www.univ-lille3.fr/fr/documentation/buc/services/> Consulté le 20 juillet 2010.

- Bandes dessinées,
- Périodiques de détente.

Régulièrement, un thème transdisciplinaire est choisi et une sélection d'ouvrages et de vidéos l'illustre. Actuellement le thème est « l'environnement » et la bibliographie, comprenant des livres et des DVD, est proposée en ligne sur le site de la BUC avec pour chaque document, sa localisation (en 300 ou en 500).

### **III. OBJECTIFS ET ENJEUX**

#### **1. Décloisonner**

Pour Edgar Morin, le mode d'enseignement actuel contribue à cloisonner les connaissances, à les enfermer dans des disciplines et des filières sans aucune communication entre elles. Il est partisan d'une « année propédeutique de culture générale obligatoire » en première année d'université. En effet, l'acquisition d'un ensemble de savoirs servant de base à de futurs enseignements permettrait de relier et décloisonner des connaissances éparses et limitées à une seule discipline.

« Il ne faut pas éliminer l'hypothèse d'un néo-obscurantisme généralisé, produit par le mouvement même des spécialisations, où le spécialiste lui-même devient ignare de tout ce qui ne concerne pas sa discipline, où le non-spécialiste renonce d'avance à toute possibilité de réfléchir sur le monde, la vie, la société, laissant ce soin aux scientifiques, lesquels n'en ont ni le temps ni les moyens conceptuels. Situation paradoxale que celle où le développement de la connaissance instaure la résignation à l'ignorance et où le développement de la science est, en même temps, celui de l'inconscience.<sup>47</sup> »

Les Bibliothèques universitaires de Belfort et Montbéliard par essence pluridisciplinaires, obéissent à ce principe de décloisonnement des connaissances. Or, les collections sont classées par discipline et enseignement selon la classification décimale de Dewey, mise en espace qui concourt à une nouvelle séparation des champs du savoir. Dans les bibliothèques universitaires, la catégorisation en disciplines se traduit par le choix d'un modèle classificatoire : classification décimale universelle ou Dewey. La classification décimale de Dewey, qui est celle utilisée dans les BU de Belfort et Montbéliard, est fondée sur une nomenclature des domaines de la connaissance et héritée du positivisme de la fin du XIXe siècle. Même si elle permet des ramifications et des subdivisions très précises, elle reproduit une image figée et immuable des champs de la connaissance. Bertrand Calenge, dans un article paru dans le B.B.F.<sup>48</sup> en 2002 s'interroge sur la possibilité d'une interdisciplinarité en bibliothèque :

« En limitant la conception de la collection à une présentation d'un ensemble documentaire reprenant les cloisonnements des disciplines constituées et reconnues, cette mise en contexte est abolie, réduisant la bibliothèque à sa seule fonction de stockage. Or ce qui fait particulièrement

---

<sup>47</sup> Morin, Edgar, Science avec conscience. Paris, Ed. du Seuil, 1990, p.17.

<sup>48</sup> Calenge, Bertrand, « À la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, n° 4, p. 5-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 21 juillet 2010.

l'originalité de la bibliothèque, c'est la provocation de rencontres inopinées, de transversalités, bref la création volontaire de contextes qui dépassent le projet strictement utilitaire. »

De même, Edgar Morin écrit en 2002 :

« L'acte de connaître ne se satisfait plus d'une visée classificatoire : la fécondité des connaissances est plus attendue dans les limites, les marges, transdisciplinarités, interdisciplinarités, multidisciplinarités, hybridations, métissages, et autres rapprochements inattendus.<sup>49</sup> »

Les étudiants ne consultent souvent que leur domaine de spécialité et ignorent la bibliothèque dans sa globalité. Comment créer des liens entre les disciplines et amener les étudiants à percevoir les collections comme un ensemble cohérent et contextualisé ?

## **2. Construire un savoir global et créer de l'interdisciplinarité**

Citons encore Bertrand Calenge :

« C'est bien sûr d'abord dans la production du savoir que se manifestent des formes variées d'interdisciplinarité : dans la généalogie des disciplines elles-mêmes, tissée d'arborescences et de parentés entre elles ; dans les questionnements d'un champ disciplinaire par une autre discipline (par exemple la sociologie des sciences) ; dans la définition d'objets spécifiques questionnés par de multiples disciplines (la santé, la pollution, etc.) ; dans la construction bien sûr de nouveaux champs de recherche conduisant à l'élaboration de nouveaux paradigmes (qu'on pense à la biophysique ou aux sciences de l'information). Toutes ces manifestations interdisciplinaires sont jugées indispensables à l'avancée de la science [...]. N'oublions pas enfin que nombre d'auteurs eux-mêmes ont produit parfois une œuvre composite : Pascal était théologien, mathématicien, etc. »<sup>50</sup>

Dans son rapport, Alain Renaut insiste sur les leçons que l'université française devrait retirer de l'organisation générale des classes préparatoires aux grandes écoles. Il ne s'agit pas de renoncer à la spécialisation, mais au contraire de devenir un spécialiste tout en acquérant une solide culture générale.

Si l'on considère le découpage des champs du savoir en disciplines et la classification décimale Dewey comme des constructions artificielles, il ne s'agit pas pour autant de les éradiquer. En effet, toute bibliothèque nécessite une organisation intellectuelle et une mise en espace cohérentes.

## **3. Favoriser la réussite des étudiants**

Inscrite au contrat quadriennal 2008-2011 de l'université de Franche-Comté, la promotion de la réussite des étudiants s'insère dans un ensemble d'actions et de services dont font partie les bibliothèques universitaires. Il s'agit d'abord de lutter contre l'échec massif durant les premières années d'étude, c'est-à-dire le

---

<sup>49</sup> Morin, Edgar, « Le complexe, ce qui est tissé ensemble », in *La complexité, vertiges et promesses*. Paris, Le Pommier, 2002, p.23.

<sup>50</sup> Calenge, Bertrand, « À la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, n° 4, p. 5-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 21 juillet 2010.

« parcours licence ». Le SCD de l'UFC participe activement au Plan réussite en licence. En effet, les bibliothèques sont des partenaires essentiels pour la réussite des étudiants.

Depuis les travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, on sait que le « capital culturel<sup>51</sup> », fruit d'un héritage familial, conditionne la réussite scolaire des individus mais aussi leur accession à une profession. La massification des études supérieures, l'inflation des diplômes et l'explosion du chômage n'ont fait que renforcer la différenciation des individus, notamment sur le marché du travail, par leur « capital culturel ».

La culture générale, tout comme la culture disciplinaire d'un étudiant est un facteur de réussite et de différenciation pendant le cursus universitaire mais aussi lors d'un entretien d'embauche.

D'après Françoise Chambefort, responsable des BU de Belfort et Montbéliard :

« Le challenge est plutôt d'amener les étudiants à dépasser ce niveau basique pour se forger une culture personnelle individuelle qui leur permettra de faire la différence chaque fois qu'ils seront en situation de concurrence ».

La culture générale d'un étudiant représente un bagage, qui peut s'avérer décisif tout au long de ses études, lors de sa recherche d'emploi, mais aussi durant sa carrière professionnelle. Toutefois, il convient de ne pas considérer son acquisition d'un point de vue exclusivement « utilitariste » et de rentabilité mais bel et bien de l'insérer dans une philosophie globale et humaniste de l'Université.

---

<sup>51</sup> Pour en savoir plus sur le concept de « capital culturel » : Bourdieu Pierre. Les trois états du capital culturel. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 30, novembre 1979. L'institution scolaire. pp. 3-6 [en ligne] [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1979\\_num\\_30\\_1\\_2654](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654)  
Consulté le 20 juillet 2010

## Partie 3 : Proposition de méthodologie et pistes d'actions

---

Nous exposerons quatre scénarii possibles, sachant qu'ils devront pouvoir s'adapter aux contraintes et aux exigences des deux bibliothèques concernées. Puis nous présenterons des actions de valorisation et de communication autour du projet en tenant compte des forces et des faiblesses de l'existant sur deux sites de configuration différente.

### I. QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

Nous proposerons trois axes qui correspondent à trois conceptions de la culture générale en bibliothèque. Si quelques éléments peuvent être combinés entre eux, ces scénarii ne sont, à priori, pas articulés, car ils obéissent à des logiques différentes.

Pour chaque scénario, nous tenterons de cerner les avantages et les inconvénients. Les coûts financiers et humains seront plus difficiles à appréhender du fait de l'application du projet à deux bibliothèques. C'est pourquoi certaines données chiffrées, qui auraient apporté plus de concrétude à la faisabilité du projet, ne pourront pas être précisées.

#### **1. Axe 1 : favoriser l'interdisciplinarité**

##### **Description**

Le 1<sup>er</sup> axe consiste à mettre en espace et en valeur l'interdisciplinarité. Le principal atout des bibliothèques universitaires de Belfort et de Montbéliard réside dans le caractère pluridisciplinaire de leurs collections. Il se décline en deux scénarios distincts ayant les mêmes objectifs, mais des moyens différents.

##### **Objectifs**

Il s'agit de créer des passerelles entre les disciplines et d'inciter les étudiants à déambuler dans les espaces afin de découvrir et de s'approprier de nouveaux domaines de la connaissance. Il s'agit d'exploiter la sérendipité ou l'art des trouvailles par hasard : « le butinage (browsing), moyen traditionnel et parfois très efficace d'utiliser une bibliothèque, la met en pratique<sup>52</sup> ».

Les publics des bibliothèques municipales pratiquent quotidiennement une « interdisciplinarité accidentelle » en furetant dans les rayons à la recherche du « coup de cœur ». La confrontation des pratiques et des savoirs est plus difficile à mettre en œuvre sur le terrain universitaire où les publics se cantonnent plus souvent à leur discipline propre. Il s'agit alors de provoquer cette rencontre inopinée entre les différents champs de la connaissance.

---

<sup>52</sup> CACALY, Serge, LE COADIC, Yves-François, POMART, Paul-Dominique, *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin, Paris, 2008, p.238.

D'après B. Calenge<sup>53</sup>, il existe quatre modes distincts de présentation d'une forme d'interdisciplinarité auxquels doivent réfléchir les bibliothécaires :

« Une offre d'interdisciplinarité strictement documentaire concerne spécifiquement les documents rassemblant plusieurs disciplines, donc les documents pluridisciplinaires (Mélanges, etc.), les documents offrant plusieurs lectures possibles (images par exemple), les textes variés émanant d'un unique auteur : comment veiller à montrer ou dégager leur caractère à la fois unifié et multiforme, et jusqu'où ?

Une offre d'interdisciplinarité « utilitaire » veillera à examiner pour chaque discipline les autres disciplines utilisées comme outils ou auxiliaires. Bien entendu, ce seront les usages des publics qui décideront des choix : le statut des mathématiques est différent dans une bibliothèque de biologie et dans une bibliothèque publique, où l'on sait que de nombreuses personnes préparent des concours administratifs.

Une offre d'interdisciplinarité d'usage laisse libre cours à la curiosité des publics. Elle joue en général sur la mise en proximité de documents différents par leurs contenus et leurs « disciplines ». Poussé à l'extrême, c'est le bonheur de Borges livré à lui-même dans les magasins de sa bibliothèque nationale, magasins classés par ordre d'inventaire. Jusqu'où veut-on, peut-on favoriser cette pratique ?

Enfin, on trouve l'offre d'une interdisciplinarité problématisée, ou objectivée – au sens de : définie comme objet propre. Elle peut prendre la forme d'objets vastes et complexes (la ville par exemple), ou être plus simple (comme le fait de suivre des pays particuliers au-delà de la variété des disciplines qui peuvent s'y intéresser). C'est bien entendu là que la décision du bibliothécaire est la plus significative, mais aussi la plus génératrice de travail à accomplir. »

Nous privilégierons ici une « interdisciplinarité problématisée » (scénario 1) et une « interdisciplinarité d'usage » (scénario 2).

## Moyens

La mise en lumière de l'interdisciplinarité passe d'abord par la mise en espace des collections. C'est en effet l'aspect le plus visible pour les usagers. La construction de bibliographies consiste à mettre en évidence des axes interdisciplinaires problématisés dans des ensembles documentaires qui peuvent être de niveaux différents.

---

<sup>53</sup> Calenge, Bertrand, « À la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, n° 4, p. 5-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010.

## **Scénario 1 : une interdisciplinarité problématisée**

### - Mise en espace

Il est possible d'aménager des espaces thématiques touchant à un domaine précis comme c'est le cas à la BU de Belfort.

L'espace avenir de la BU de Belfort, qui regroupe tous les documents (livres, cdroms, revues, brochures) touchant à l'orientation, à la recherche d'emploi et à la préparation des concours de la fonction publique se trouve au rez-de-chaussée, à gauche de l'accueil. De plus, un poste informatique donne accès à une liste de sites internet dédiés à l'orientation et à l'emploi, ainsi qu'à la base Kompass du Monde en ligne (annuaire des entreprises et des marques en France et dans le monde). Un tableau d'informations signale les événements relatifs à l'orientation et à l'emploi : forum-emploi, journées portes ouvertes des établissements du supérieur, concours etc.

Sur le même modèle, il serait possible par exemple d'envisager un ensemble documentaire sur « l'éducation » (sous ses aspects psychologiques, sociologique, économique, etc.) ce qui permettrait de mettre en valeur les collections issues de la médiathèque IUFM (et CDDP ?).

### - Construction de bibliographies

L'élaboration de bibliographies thématiques mêlant différents champs disciplinaires nécessite une réflexion aboutie et une bonne connaissance des domaines abordés. C'est pourquoi la collaboration des enseignants concernés s'avère très utile. A la BU de Montbéliard, les acquéreurs proposent périodiquement une bibliographie thématique qui est mise en ligne sur le portail de la bibliothèque<sup>54</sup> et dont les documents tous supports confondus, sont mis en valeur sur un tourniquet à l'entrée, vers la banque de prêt. Citons par exemple la sélection thématique de mai 2010 sur l'Italie qui se découpait en cinq sous-thématiques : s'exprimer (livres et documents audiovisuels pour apprendre la langue), découvrir (guides de voyage sur différentes villes), comprendre (livres et documents audiovisuels sur l'histoire, la civilisation, les traditions), lire (romans italiens) et regarder (films italiens).

Il s'agit d'une initiative intéressante qui mérite à être développée, en impliquant les enseignants et en communiquant davantage autour d'elle. De plus, l'acquisition de nouveau mobilier (tourniquet, table d'exposition, présentoirs) permettrait de mieux mettre en valeur les documents sélectionnés.

## **Scénario 2 : une interdisciplinarité d'usage**

Un autre moyen de favoriser l'interdisciplinarité consiste à disperser les collections afin d'attiser la curiosité des lecteurs et de jouer sur les effets « coup de cœur ». Dans les BU de Montbéliard et Belfort, un rayonnage est consacré aux nouveautés, toutes disciplines et tous supports confondus. Sur ce même modèle, il serait possible de mettre en valeur, comme dans les librairies, les « coups de cœur » des bibliothécaires en les exposant sur des présentoirs à l'entrée des BU. Une telle initiative a d'ailleurs été réalisée à Montbéliard en juin 2010, avec « la sélection des monitrices<sup>55</sup> » qui comprenait des romans, des

<sup>54</sup> Sélection thématique de la BU de Montbéliard [en ligne] <http://scd.univ-fcomte.fr/node/230> Consulté le 30 juillet 2010. Exemple de sélection thématique : Italie, mai 2010 [en ligne] <http://scd2.univ-fcomte.fr/montbe/bibliographies/biblio.php?id=224> Consulté le 30 juillet 2010.

<sup>55</sup> Été 2010 - la sélection des monitrices [en ligne] <http://scd2.univ-fcomte.fr/montbe/bibliographies/biblio.php?id=225> Consulté le 4 août 2010.

bandes dessinées mais aussi des films, des ouvrages d'histoire ou de développement personnel.

L'expérience de mise en « stabulation libre » d'une partie des collections de Pierre-Yves Lador<sup>56</sup>, directeur de la bibliothèque municipale de Lausanne, consista à pousser « la fécondité du désordre, l'ordre surgissant du chaos » à son paroxysme. La mise en place de cette stratégie qui se traduit par la création d' « une unité de 1000 à 3000 livres (sur 150000 titres classés en CDU), disposés dans des bacs posés sur des tables, non classés, mais inclinés à 70 degrés, afin qu'on puisse voir leur couverture d'un simple geste » bouscula et dérouta bon nombre de pratiques bibliothéconomiques.

« On essaie de placer, entre les best-sellers de diverses espèces, des ouvrages de vulgarisation scientifique et des ouvrages d'auteurs à promouvoir : ceux qui sont jugés bons (ou meilleurs encore) et au purgatoire, ayant éventuellement bénéficié d'un soutien médiatique (Marcel Aymé, Eduard von Keyserling, Kadaré, Brink, Wallace Stegner, Anthony Trollope, ou bien Gilbert Durand, Edgar Morin). Soutenant parfois les efforts d'un éditeur : La flèche noire de Stevenson ou les livres de Meyer Levin (chez Phébus), Fougeret de Monbron et quelques autres chez Ombres. Des partisans courageux : Jean-Claude Michéa. Des livres contestés : Le livre noir du communisme, les essais d'Orwell. Des livres connus qui n'ont pas trop de succès : S. J. Gould. »<sup>57</sup>

Cette initiative, qui rencontra un grand succès auprès des usagers, pourrait servir de modèle pour les BU de Montbéliard et Belfort avec un nombre plus réduit de titres. Il s'agirait de regrouper sur des tables des documents de vulgarisation scientifique, des romans, des BD, de la poésie, des ouvrages de sociologie, d'histoire et de politique (une centaine pour débiter) n'ayant aucun lien entre eux, afin de toucher des lecteurs qui ne vont jamais dans certains rayons (les 500 et les 600 par exemple) et de les attirer par l'effet d'appel que constituent certains best sellers. Ce système, lorsqu'il s'accompagne d'une information aux bibliothécaires permet aussi la promotion de « bons livres trop peu médiatisés ». Il est également important de proposer certains titres en plusieurs exemplaires, de renouveler périodiquement la collection et d'accompagner les usagers dans leurs choix lorsqu'ils en expriment le besoin.

## Avantages et inconvénients

« Un classement qui met en évidence un thème interdisciplinaire provoque nécessairement par contrecoup une désorganisation de la lisibilité des thèmes disciplinaires. Il convient donc de peser soigneusement les avantages et inconvénients de chacune des solutions. Notamment, l'érection d'un thème interdisciplinaire en secteur documentaire classé distinctement suppose que quatre conditions soient remplies :

– une masse critique documentaire suffisante. Cette masse doit être évaluée non seulement au moment de la réflexion, mais aussi dans son développement prévisionnel ;

<sup>56</sup> Lador, Pierre-Yves, « Une expérience de mise en « stabulation libre » d'une partie des collections », *BBF*, 2001, n°1, p. 54-56 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010.

<sup>57</sup> Ibid.

- la présence d'un public identifié et motivé. Le nombre de personnes susceptibles de trouver avantage au classement distinct doit évidemment être supérieur au nombre de personnes que ce classement perturbera ;
- la conviction que ce thème est appelé à connaître une vie assez longue. Un plan de classement ne peut être constamment bouleversé, et subir des effets de mode, au risque de gêner les usagers et d'alourdir la gestion ;
- et surtout que les critères d'inclusion de documents dans ce thème plutôt que dans un autre (disciplinaire ou interdisciplinaire) soient réellement discriminants. Un bon plan de classement limite les hésitations tant de l'utilisateur que du gestionnaire du libre accès. »<sup>58</sup>

Les deux scénarii évoqués ont pour avantage de ne pas représenter des investissements excessifs d'un point de vue spatial, financier et humain. Il sera bien sûr conseillé de commander du mobilier et du matériel pour mettre en valeur les collections, mais l'organisation générale des bibliothèques ne sera pas remise en cause, même si le 2<sup>ème</sup> scénario nécessitera une implication plus importante en temps et en personnel. Dans les deux cas, les acquéreurs seront amenés à passer davantage de temps pour la sélection des documents et devront suivre une ligne cohérente d'acquisition en fonction des besoins des publics et de l'actualité éditoriale. Les sélections thématiques se prêtent au suivi de l'actualité éditoriale (avec les nouveautés) mais aussi politique, économique, culturelle et sociale. Il est également intéressant et confortable d'exploiter les thématiques comme les années (par exemple en 2009, année mondiale de l'astronomie), les semaines (semaine de la presse et des médias) ou les journées (journée de la femme).

Dans tous les cas, l'évaluation des actions entreprises est fondamentale : la mesure des écarts des sorties entre les exemplaires en « stabulation libre » ou les exemplaires présentés de façon thématique et les exemplaires classés dans les rayons ordinaires (en comparant les taux de rotation) permettra de réajuster les critères de sélections.

Enfin, le 1<sup>er</sup> scénario aura certainement un aspect moins déstabilisant pour les usagers et pour le personnel que le 2<sup>ème</sup>, mais tous deux devront être accompagnés d'actions pédagogiques et informatives (édition et diffusion de brochures des sélections documentaires comportant des résumés et des critiques ; mise en ligne ; conseils aux lecteurs, etc.). Les personnels devront être bien informés sur l'emplacement de chaque document, afin de ne pas perdre trop de temps à les chercher ou les ranger. Un signe distinctif dans leur cote permettra de ne pas les confondre avec le reste de la collection.

---

<sup>58</sup> Calenge, Bertrand, « À la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, n° 4, p. 5-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010.

## **2. Axe 2 : créer un espace « culture générale »**

### **Description**

Le 2<sup>ème</sup> axe correspond au 3<sup>ème</sup> scénario qui consiste à regrouper les collections de « culture générale » et de loisirs dans un même espace. Le principal atout des BU de Montbéliard et Belfort réside dans le fait que toutes deux disposent déjà d'un fonds loisirs conséquent. Toutefois, le concept de « fonds de culture générale » demeure flou. Il peut se traduire par « la mise à disposition d'une culture apéritive offerte aux citoyens que sont les étudiants » ou comme « un manifeste de l'esprit encyclopédique » qui consisterait à « proposer à tout usager, quelle que soit sa spécialisation disciplinaire, une bibliothèque de références qui s'efforce de couvrir tous les champs de la connaissance »<sup>59</sup>.

Pour l'élaboration de ce scénario, nous nous appuyons sur l'exemple extérieur de la BU sciences de l'Université Lyon 1<sup>60</sup> qui a décidé d'orienter son espace culture et loisirs en priorité vers la tranche d'âge des étudiants c'est-à-dire un public jeune de 18-25 ans en proposant des documents plus récents et plus attrayants, en cohérence avec les goûts des jeunes adultes.

### **Objectifs**

Nous avons précédemment évoqué que les premières bibliothèques universitaires à avoir mis en place de tels projets ont été celles de sciences : il s'agissait d'ouvrir les étudiants sur d'autres choses, de les inciter à pratiquer d'autres lectures que celles, « utilitaires » et spécialisées, de leur discipline. Cette pratique s'est ensuite étendue à d'autres BU, comme celle de Lille 3, en lettres, sciences humaines et sociales, l'objectif premier étant de développer le goût de la lecture chez les étudiants.

Johann Berti, dans son mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque sur la politique d'animation en BU, rappelait l'intérêt d'une bibliothèque de culture générale dans toutes les BU :

« Si nous avons plus particulièrement évoqué les bibliothèques de science dans ce chapitre, l'idée d'une bibliothèque (et donc d'un fonds) de culture générale doit s'imposer dans toutes les disciplines. Cette bibliothèque doit, d'une part, refléter l'actualité et le débat d'idées (ce qui passe, en plus de l'achat des essais marquants du moment, par l'abonnement à de nombreux périodiques, dont la répartition autour d'un kiosque paraît fondamentale pour constituer un espace convivial et repérable) ; d'autre part, inscrire physiquement la pluridisciplinarité ainsi que les grandes questions épistémologiques et éthiques du monde contemporain dans ses collections (sans oublier une réflexion historique sur l'ensemble des disciplines étudiées à l'université à laquelle appartient la bibliothèque) ; enfin, réaffirmer le plaisir de la lecture, de toutes les lectures, qu'il s'agisse de romans (classiques, policiers, science-fiction...), de poésie, de théâtre, de bandes dessinées, d'ouvrages d'art ou d'art de vivre. »<sup>61</sup>

<sup>59</sup> Cabannes, Vivianne, Poulain, Martine (dir.), L'action culturelle en bibliothèque, Ed. du cercle de la librairie, Paris 1998, p. 121.

<sup>60</sup> Voir p. 35-36-37.

<sup>61</sup> Berti, Johann, Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire : une réflexion à partir de l'exemple de la BU des sciences de Saint-Jérôme à Marseille ; mémoire d'étude DCB, Enssib 2002 [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-892> Consulté le 31 juillet 2010.

## Moyens

Nous nous appuyerons sur le plan de développement des collections de 2010 à Montbéliard<sup>62</sup> afin de définir les collections qui peuvent être regroupées sous le générique « culture générale et lecture loisir ». Il s'agit des fonds littérature et bandes dessinées (800), civilisation pour le fonds « culture, cuisine et tourisme » (928), art (700), multimédia, mais aussi de quelques documents qui seraient sélectionnés avec pertinence en sciences sociales (essais politiques), philosophie, histoire, sciences et techniques (ouvrages de « vulgarisation »). Rappelons que tout choix est forcément aléatoire et non-définitif. Il doit s'accompagner d'une réflexion approfondie et d'un plan de classement des collections, afin d'éviter tout quiproquo.

Ce choix répond à une logique de lecture publique dans une Bibliothèque universitaire. Nous nous sommes également basé sur les fonds existants à Montbéliard et les statistiques de prêt. La BU de Belfort sera volontairement laissée de côté, afin de proposer des solutions plus concrètes sur une seule BU. Toutefois, ce modèle pourra s'appliquer, en l'adaptant, au fonds de la BU de Belfort.

---

<sup>62</sup> PDC BUM 2010, document interne.

## Littérature

Budget 2010 : 800 euros

En 2009 : 618 titres de BD

Littératures française : 695 titres

Littérature américaine : 369

Littérature anglaise : 345

Littérature allemande : 188

Littérature italienne : 141

Littérature espagnole et Amérique latine : 232

Littérature ancienne : 96

Littérature arabe : 76

Littérature asiatique : 75

Littérature des autres pays : 71

### **Analyse des chiffres :**

Les chiffres sont en hausse quasiment partout ! Le désherbage des livres en arabe n'a pas nuit à ce fonds, au contraire. Seule ombre, le fonds actif de BD qui continue de chuter.

### **Hit-parade des prêts =**

Littérature : Introduction à la littérature espagnole emprunté 6 fois mais dernier lecteur (= navette)

Romans : Guillaume Musso explose le hit parade ("Et après ?" sorti 9 fois, Seras-tu là ? 6 fois), de la fantasy ("Jonathan Strange et Mr Norrell" sorti 5 fois) puis des polars (Hillerman, Coben, Thilliez = 4 fois)

BD : Toujours les mangas Death Note et Monster en tête de hit

### **Politique d'acquisition =**

- Achats de polars dont 30% pour Belfort. Hormis nouveautés incontournables, format poche privilégiés.

- Suivi des collections de BD, développement des mangas

- Achat de quelques "best-sellers" dans tous les genres (historique, sentimental... pas seulement polars !) car les étudiants sont plutôt demandeurs et demandeuses

-> - Suivi des actualités dans Livres Hebdo

- Achat des romans primés (dans tous les pays -> LEA)

Rmq : c'est un domaine où le bouche à oreille est important : il faut discuter avec les lecteurs pour pouvoir les conseiller et après on se rend compte qu'ils conseillent le document à leur tour...

### Multimédia

Budget 2010 en baisse : 1600 euros (2773 en 2009)

DVD : 461 volumes

VHS : 1359 volumes

CD-ROM : 463

#### **Analyse des chiffres :**

Les prêts de VHS et de CD-ROMS sont en baisse par contre les chiffres des DVD font augmenter le tout.

#### **Politique d'acquisition =**

##### **Films :**

- Privilégier les achats des films avec les droits de prêt seulement (moins cher) et comparer entre ADAV, Colaco et CVS
- Surveiller les remises de prix et les critiques, Arte pour les documentaires, faire un tour des collègues pour avoir leur avis sur les sorties cinéma. Un film est disponible en DVD au plus 6 mois après sa sortie en salle.

### Art, graphisme et design, cinéma, jeux électronique

Budget 2010 : 1280 euros

Art : 875 titres

Graphisme et design : 212 titres

Cinéma : 243 titres

Jeux électroniques : 11 titres

#### **Périodiques :**

- Art absolument, Beaux-arts magazine, les cahiers du cinéma, créanum, le guide du design, Intramuros, Rock and Folk, Télérama, Vibrations, 9ème art, Azimuts.

#### **Analyse des chiffres :**

-> Baisse des prêts en art, cinéma et en jeux électronique mais une forte augmentation en Graphisme et Design dû à l'ouverture de la licence Web pro design et de la présence de l'UTBM (EDIM) sur le pôle.

#### **Hit-parade des prêts =**

Art : Les photographies de Claude Cahum et l'art numérique

Graphisme et design : très diversifié : cinéma d'animation, le graphisme d'animation, le design d'objet, le design industriel, ...

Cinéma : les DVD sortent bien (Eastwood, Juno et Kubrick en tête), le premier livre à apparaître dans la liste est un ouvrage sur la vidéo numérique.

#### **Politique d'acquisition =**

- Désherbage du fonds arts
- Continuer de développer le design et graphisme
- continuer à acheter les dernières nouveautés en DVD
- Rachat de nouveautés en musique (DVD et livres)

### ***La mise en espace***

Il s'agit de créer un lieu accueillant et convivial mais qui ne doit pas être « coupé » des collections plus spécialisées. La circulation entre les différents espaces doit être facilitée par la présence d'une signalétique claire et visible, ainsi que des renvois de type hypertextuel pour permettre aux lecteurs d'approfondir certains sujets.

Dans la configuration actuelle de la BU de Montbéliard, les bandes dessinées se trouvent dans des bacs à l'entrée du 2<sup>ème</sup> étage à proximité des périodiques, la littérature, l'art et le multimédia au fonds de la salle du 2<sup>ème</sup> étage<sup>63</sup>.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous afin de mettre en valeur et en espace ces collections.

Située à l'entrée de la BU, à la place des fonds économie, commerce, gestion entreprises et langues, la collection culture générale et lecture loisirs gagnerait en visibilité. Il s'agirait alors de jouer sur l'effet « vitrine culturelle » de cet espace en le rendant le plus agréable et attractif possible. Le passage obligé des usagers par l'entrée de la BU permettrait d'accroître son attractivité. Ainsi, un étudiant venant chercher un ouvrage de sciences pour un exposé pourrait être attiré par un film ou une bande dessinée et l'emprunter par la même occasion. Il est intéressant que cet espace ne soit pas uniquement un lieu de passage, mais aussi un lieu de séjour, d'où l'importance du confort du mobilier, de l'éclairage, etc. Le « point presse » (abonnement au Pays, à l'Est républicain et au Monde) qui est déjà situé à cet endroit viendrait compléter cet espace d'actualité et de lecture loisir et pourrait être étoffé par de nouveaux abonnements. Il s'agirait aussi d'un lieu d'information culturelle avec des brochures, programmes, flyers etc.

Pour le fonds multimédia, il existe plusieurs possibilités : l'intégrer à l'espace culture générale à l'entrée de la BU en le mettant en valeur sur des présentoirs et des étagères plus basses (en fonction de la place disponible) ; ou le dissocier de ce fonds en le regroupant dans un espace situé au fond du 2<sup>ème</sup> étage appelée par l'équipe de la BU « la piscine » en l'indiquant de façon lisible. En effet, cet espace qui est actuellement destiné aux documentaires multimédias est sous-exploité et comporte beaucoup de cassettes VHS qui ne sont plus empruntées. Le fait de traverser toute la BU afin de se rendre au fonds de DVD peut permettre à certains étudiants de découvrir d'autres rayons et d'autres fonds spécialisés ou non.

En outre, un désherbage important s'impose pour les documents multimédias (VHS à remplacer par des DVD), mais aussi pour les autres supports afin de proposer aux lecteurs des collections peut-être plus réduites, mais plus fraîches et plus attrayantes.

### ***La construction de bibliographies***

De même que pour les scénarii précédents, la mise en valeur d'une collection de culture générale et lecture loisir s'accompagne de la construction de bibliographies destinées aux publics. Celles-ci peuvent se présenter sous la forme de brochures ou de livrets des nouveautés et des coups de cœur des bibliothécaires, mais aussi des lecteurs. Ainsi, la création d'une rubrique « conseils et critiques des lecteurs » sur le site de la bibliothèque est envisageable, à condition d'attribuer à une personne de l'équipe le rôle de modérateur et de « contrôleur » afin d'éviter les dérives possibles.

---

<sup>63</sup> Voir Collections de la bibliothèque universitaire de Montbéliard p.25.

L'usage des réseaux sociaux du web 2.0, comme l'ont déjà intégré beaucoup de bibliothèques universitaires (Lyon 1 par exemple), permet d'établir avec les usagers des relations interactives et basées sur la réciprocité. La création d'un profil Facebook pour les BU de Belfort et Montbéliard, serait bénéfique pour recueillir les avis des lecteurs et communiquer avec eux (pour les inviter à des événements par exemple), à condition que ceux-ci y adhèrent et que le personnel de la bibliothèque joue le jeu.

### ***Des animations culturelles***

Le succès d'un espace de culture générale est lié à la mise en place d'une politique d'animations culturelles. Si l'on considère que la BU n'est pas seulement le lieu où les étudiants viennent chercher la documentation pour leurs études, mais aussi un lieu d'ouverture sur la culture et le monde contemporain, il est important de proposer, en plus d'un espace accueillant et d'un fonds riche, des animations autour du livre et des thèmes culturels. Dans cette optique, la BU pourrait organiser de façon régulière des animations thématiques autour de livres et de films, des débats et des lectures. Les interactions entre les animations et les collections, nécessaires pour une efficacité optimale, vont les enrichir mutuellement. Cela doit permettre aux usagers de sortir des chemins balisés des champs de la connaissance, et de « se penser dans le monde ».

Des semaines thématiques de culture générale pourraient être organisées chaque année. Il ne s'agirait pas de colloques qui prétendraient faire le point de l'actualité sur une question, réunir des meilleurs spécialistes, mais d'une série d'interventions destinées à soulever le débat, croiser des points de vue, permettre un moment d'information et d'échanges autour d'une question.

En outre, il faut adapter le degré d'ambition des animations aux moyens dont disposent les BU, mais le plus important réside dans la régularité des animations proposées et leur visibilité auprès des publics. A la BU de Belfort, des expositions sont organisées régulièrement et des bibliographies thématiques les accompagnent. Ce n'est pas encore le cas à Montbéliard, faute de place, même si quelques initiatives ont déjà eu lieu.

Selon Bernard Huchet:

« Une véritable politique d'action culturelle n'est possible qu'à raison de moyens réguliers, même s'ils sont modestes, parce qu'elle doit s'inscrire dans la durée et se rendre plus lisible à la faveur de cette longévité. »<sup>64</sup>

Là encore, l'exemple de la BU Sciences de Lyon 1 avec le festival « science et manga » mêlant expositions, conférences, projection de films et bibliographies thématiques est, à une autre échelle, à prendre en considération si l'on veut faire vivre et dynamiser la BU et ses collections.

Enfin, une réflexion et un diagnostic sur le tissu culturel environnant la BU est nécessaire afin de connaître son positionnement culturel et de pouvoir s'inscrire dans des initiatives de plus grande envergure. Une logique de partenariat serait à envisager avec les bibliothèques municipales (de Montbéliard et Belfort), les Centres de documentation et d'information des collèges et lycées et le Centre de culture scientifique et technique de Montbéliard. Dans cette perspective, les possibilités sont nombreuses et le champ libre.

---

<sup>64</sup> « Pour une politique culturelle en bibliothèque », in *L'action culturelle en bibliothèque*, P.20.

## Avantages et inconvénients

Ce scénario a l'avantage de redynamiser la BU et ses collections, en présentant un espace et des fonds plus attrayants pour le public. Toutefois, sa mise en œuvre nécessite une réflexion partagée et aboutie. Il s'agit du scénario le plus coûteux financièrement, mais aussi en temps et en personnel.

Il peut être déstabilisant pour les usagers s'il n'est pas assorti d'une signalétique performante, mais aussi pour le personnel qui devra savoir exactement où trouver et ranger tel ou tel document. Ainsi se pose le problème de la cotation des documents sélectionnés : en effet, leur localisation ne correspondra plus à leur indice selon la classification décimale Dewey, puisqu'ils seront « sortis » de leurs rayons respectifs. C'est pourquoi il faudra trouver un moyen de les distinguer par rapport au reste de la collection : avec les lettres CG (dans la cote) par exemple, pourvu que ce système soit lisible et compréhensible pour l'équipe et pour les usagers.

Enfin, ce scénario présente un problème non-négligeable lié au bruit, qui risque de déranger les usagers de la BU qui viennent y travailler. En effet, les espaces ne sont pas cloisonnés et les usagers de l'espace culture et loisirs seront sans doute plus bruyants. Ainsi, il convient de réfléchir au degré de bruit autorisé pour les différents espaces de la bibliothèque et de le communiquer aux usagers sous forme d'affichettes sur le modèle de la BU sciences de Lyon 1.



Chantier BU, le blog de la réhabilitation de la BU Sciences de Lyon 1 [en ligne] <http://chantierbu.univ-lyon1.fr/blogs/blogs/index.php> Consulté le 4 août 2010.

### **3. Axe 3 : créer un espace « culture disciplinaire » pour chaque discipline**

#### **Description**

Ce quatrième scénario consiste à proposer pour chaque tranche disciplinaire une offre complémentaire et éclairante. Il s'agit de conserver le découpage actuel de la BU en disciplines, tout en créant pour chacune d'elles un espace « culture disciplinaire ».

#### **Objectifs**

Ce scénario répond à un souci de vulgarisation scientifique et technique. Il existe différents niveaux dans la vulgarisation scientifique. Dans notre cas, il s'agit d'une information usant différents procédés de rhétorique, traitant de sujets scientifiques, et visant des publics spécialisés ou non spécialisés, les étudiants. Ce sont des textes écrits par des scientifiques et accessibles à des scientifiques de toute discipline. Citons quelques collections éditoriales présentes dans les fonds de la BU de Montbéliard et obéissant à ce principe :

- Editions Dunod : collection Quais des sciences.
- Editions Belin : collection Bibliothèque scientifique et collection Regards.
- Editions du Seuil : collection Science ouverte.
- Editions Sang de la terre : collections La pensée écologique, Point par point et Le droit de savoir.
- Editions Pour la science : collection Les génies de la science.

Mais aussi des revues scientifiques : « Pour la science » et « Dossiers Pour la science », « La recherche » et « Les dossiers de La recherche ».

Nous nous appuyerons sur le domaine de la chimie à la BU de Montbéliard, un enseignant ayant répondu à notre questionnaire, afin d'illustrer ce scénario. Celui-ci définit la « culture générale de la chimie » comme le fait de savoir que « toutes matières (le vivant compris) sur terre est composée d'un nombre relativement faible d'éléments et que toute modification provient de réactions chimiques. [...] L'industrie chimique a introduit dans notre environnement des milliers de substances [...] ce qui n'est pas sans conséquences immédiates et futures ». Cet enseignant considère que « l'acquisition de cette culture disciplinaire est indispensable pour des étudiants dans le domaine des sciences du vivant car elle permet de développer un esprit critique vis-à-vis de croyances occultes ».

#### **Moyens**

Avec la coopération des enseignants concernés, un « pôle de culture disciplinaire » devra être délimité pour chaque domaine. Celui-ci comprendra des documents structurés autour des savoirs de référence, mais aussi des ouvrages de réflexion et de « mise en débat » sur la science : épistémologie, histoire des sciences et des techniques et biographie de scientifiques, éthique de la recherche, sociologie des sciences. Un équilibre et une variété des supports permettront de rendre la collection plus attractive. Le fonds constitué devra comprendre des monographies, mais aussi des périodiques et des documents audiovisuels.

## ***La mise en espace***

La mise en place de présentoirs en bout de rayon, afin de sortir et valoriser la collection de culture disciplinaire par rapport à son ensemble, est une solution envisageable. Il est également possible d'exposer ces documents sur des tables ou dans des vitrines en bout de rayons, selon la place disponible.

Pour le cas de la chimie, l'enseignant interrogé nous a transmis une liste comportant des livres, des BD et des films (dont la BU dispose déjà un exemplaire pour la plupart des titres) qui pourrait servir de test d'évaluation.

### ➤ Livres :

Atkins P.W. 2005 - Le parfum de la fraise : mystérieuses molécules - Dunod  
Atkins P.W. 1989 - Molécules au quotidien - InterEditions, 182 p. V-2.  
Laszlo P 1995. - La chimie nouvelle - Dominos Flammarion, 126 p.  
Djerassi C. 1995 - De la chimie des hormones à la pilule - Belin, Paris, 416 p.  
Garratt J., Overton T. et Threlfall T. 2000 - Chimie. L'art de se poser les bonnes questions - De Boeck.  
Jacques J. 2000 - Un chimiste au passé simple - Odile Jacob.  
Jacques J. 1990 - L'imprévu ou la science des objets trouvés - Odile Jacob, 216 p.  
Jacques J. 1981 - Confessions d'un chimiste ordinaire - Le Seuil, 254 p.  
Laszlo P. 2000 - Miroir de la chimie - Le Seuil, 332 p.  
Laszlo P. 1996 - Les impossibles en chimie - Pour la Science, 220, p. 8-10.  
Perutz M. 2000 - La science comme aventure humaine - Odile Jacob, 384 p.  
Potier P. et Chast F. 2001 - Le magasin du Bon Dieu - J.C. Lattès, 264 p.  
Gartner 1985 - L'univers ambidextre - Le Seuil.  
Jacques J. 1992 - La molécule et son double - Hachette.  
La beauté de la chimie organique  
Prigogine et Stengers 1979 - La nouvelle alliance - Gallimard. Folio Essais, 1986, 26, 442 p.

### ➤ BD : AMIANTE Chronique d'un crime social

### ➤ Films :

Erin Brockovich, seule contre tous de Steven Soderbergh - 2000

...

Toutefois, si l'on se penche sur cette liste, on remarque qu'il s'agit pour la plupart des documents de titres relativement anciens. C'est pourquoi une réflexion des acquéreurs s'avère nécessaire afin de proposer des titres plus récents pour compléter la sélection. De plus, les titres dont dispose déjà la BU de Montbéliard, hormis la BD et le film, sont tous classés en généralités et vulgarisation pour la chimie (540.2). Il convient alors de se poser la question de la différence entre la culture disciplinaire et les généralités disciplinaires : s'agit-il de la même chose ? Finalement, ce scénario ne consisterait-il pas à sortir les généralités de leur ensemble disciplinaire, en y ajoutant d'autres supports comme des documents audiovisuels ?

### ***La construction de bibliographies***

Les listes élaborées en concertation avec les enseignants et les acquéreurs devront être distribuées aux étudiants de chaque discipline sous forme de brochures et mises en ligne. Afin de proposer des titres récents, il convient de suivre l'actualité éditoriale et de proposer une nouvelle liste chaque année qui sera distribuée en début d'année universitaire aux étudiants concernés. Cela veut dire qu'il devra y avoir autant de listes que de disciplines enseignées sur le pôle de Belfort-Montbéliard.

### ***Des animations culturelles***

Comme pour le scénario précédent, la mise en place d'animations culturelles viendra enrichir et compléter l'offre documentaire. L'exploitation des semaines à thème (Semaine du développement durable ou Fête de la science par exemple) est intéressante et des actions en partenariat avec le Centre de culture scientifique et technique de Montbéliard, le Pavillon des sciences<sup>65</sup> sont à entreprendre.

« Créé en 1987 à l'initiative des collectivités locales du Nord-est Franche-Comté, le Pavillon des Sciences s'inscrit particulièrement en complémentarité du développement de la recherche et du transfert de technologie au sein du pôle universitaire Belfort-Montbéliard et il aide à l'appropriation, par le plus grand nombre, des sciences et des techniques, dans le domaine qui est le sien (vulgarisation scientifique, technique et industrielle).

Véritable outil de développement culturel, la Pavillon des Sciences répond au besoin croissant de mieux comprendre l'évolution des sciences et de l'industrie ainsi que leurs conséquences sur la vie économique, sociale et culturelle. Il agit par la sensibilisation de la population et ce, dès son plus jeune âge, en lui faisant découvrir, aimer et comprendre les sciences et les techniques.

Par ailleurs depuis 1994, dans le cadre d'une politique concertée avec les collectivités locales, la mise en œuvre de projets spécifiques contribue à la cohésion et au développement culturel et touristique de l'aire urbaine Belfort – Montbéliard - Héricourt, véritable pôle industriel et de recherche régional. »

### **Avantages et inconvénients**

Ce scénario demande moins de moyens financiers que les précédents. Toutefois, il nécessite beaucoup de temps pour la réflexion et la concertation entre les acquéreurs et avec les enseignants. Il s'agit du scénario qui implique le plus les enseignants : en effet, la qualité de sa mise en œuvre dépend de la motivation et de la participation active de ceux-ci.

---

<sup>65</sup> Le pavillon des sciences, centre de culture scientifique et technique de Montbéliard [en ligne] <http://www.pavillon-sciences.com/ecti/pavillon-des-sciences.htm> Consulté le 5 août 2010.

De plus, il paraît difficile d'élaborer, éditer et distribuer une liste annuelle de documents pour chaque discipline enseignée au pôle. S'agira-t-il d'une liste par filière ou d'une liste par discipline ? Là encore se pose la question de la définition et de la délimitation des disciplines.

De plus, toutes les disciplines ne se prêteront pas forcément à ce genre d'initiative. Les sciences « dures », par exemple, s'adapteront mieux à cette démarche que d'autres disciplines plus difficiles à aborder de cette façon.

#### **4. Synthèse comparative : bilan des propositions**

La synthèse des propositions s'appuie sur des estimations personnelles, basées sur les résultats d'expériences extérieures lorsqu'elles existent.

	Coût financier	Investissement en temps de travail	Occupation de l'espace	Efficacité en direction des usagers	Valeur ajoutée apportée aux collections
Scénario 1 : Favoriser l'interdisciplinarité problématisée	Moyen	Moyen	Faible ou importante selon la formule choisie	Bonne	Elevée
Scénario 2 : Favoriser l'interdisciplinarité d'usage	Moyen	Moyen	Moyenne	Bonne	Bonne
Scénario 3 : Créer une espace Culture générale	Important	Important	Importante	Bonne	Elevée
Scénario 4 : Créer une espace Culture disciplinaire pour chaque discipline	Modéré	Important	Faible	Moyenne	Bonne

D'après B. Calenge, les contraintes sont parfois à concevoir comme des outils qui permettent de mieux atteindre les objectifs. Il faut, dans la mesure du possible, essayer de transformer les contraintes des lieux et des espaces en atouts.

« L'espace disponible est limité comme le budget, comme les ressources humaines, comme bien d'autres données. C'est une réalité que les bibliothécaires ont parfois tendance à subir comme un obstacle à leurs légitimes ambitions d'organiser un service public efficace d'information, de culture, de documentation, etc. La reconnaissance des usages de la collection comme élément fondateur et légitimant de la bibliothèque doit conduire celle-ci à considérer l'espace dont elle dispose comme un outil, et pas seulement comme une source de contraintes. L'important n'est plus le savoir en soi, mais l'adéquation subtile entre des documents, un budget, des agents aux compétences diverses, et bien sûr un espace réel et qui est au service des usages. Rappelons-nous nos leçons littéraires au lycée : c'est aussi en acceptant la contrainte des « trois unités » (lieu, temps, action) que les auteurs du théâtre classique ont conçu leurs chefs-d'œuvre. Les bibliothécaires, ayant maîtrisé le champ clos des espaces physiques qu'ils savent organiser, pourront conquérir les multiples espaces d'usages de leur territoire. »<sup>66</sup>

## II. PRÉCONISATIONS POUR LA MISE EN OEUVRE

### **1. Considérer les collections comme des « organismes vivants »<sup>67</sup>**

« La collection évolue parallèlement aux questionnements et aux aspirations de la société : elle s'adapte à la société, ce qui explique les nouveaux éclairages, les changements d'orientation dans les choix d'acquisition, et parfois la nécessité de délocaliser certains thèmes.<sup>68</sup> »

#### **Une conception systémique**

Une bibliothèque, en tant que « collection organisée de documents », est considérée comme un système, c'est-à-dire un ensemble dont les parties sont liées et forment un tout cohérent. Les collections évoluent au fur et à mesure des acquisitions et des désherbages, elles s'adaptent aux besoins des publics mais aussi à l'évolution des champs de la connaissance.

Les technologies de l'information et de la communication, avec la multiplication des supports, ont renforcé cette image systémique et évolutive de la bibliothèque.

De ce fait, les bibliothécaires, lorsqu'ils opèrent des choix, ont conscience de ce caractère mouvant des collections. Il est important de penser à la modularité des

---

<sup>66</sup> Calenge, Bertrand, « Espace et collections », *BBF*, 1995, n° 3, p. 21-26 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010

<sup>67</sup> Falgon-Defay, Nathalie, Question des transdisciplinarités (La) : une étude à la Bibliothèque Municipale de Lyon, Mémoire d'étude DCB, Enssib, 2004 [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-966> Consulté le 24 juillet 2010.

<sup>68</sup> Ibid. p.38.

espaces et des collections. Dans ce cadre, l'existence de plans de développement des collections et de plans de classement s'avère nécessaire. En outre, une bibliothèque universitaire s'insère dans un système documentaire d'établissement, englobant une offre documentaire variée, mais aussi des services adaptés aux besoins des usagers. Il convient de raisonner dans une perspective qui ne se limite pas aux seules collections physiques de la bibliothèque mais qui englobe les ressources électroniques et l'offre documentaire des autres bibliothèques composant le réseau du SCD (disponibles par le prêt entre sites).

Ainsi, le projet que l'on entend réaliser à l'échelle des BU de Belfort et Montbéliard devrait idéalement s'insérer dans une politique documentaire globale de l'Université.

### **Elaborer des typologies : cartographier des savoirs**

L'usage des cartes heuristiques peut être utile pour clarifier des concepts et visualiser des liens entre les différents champs de la connaissance.

« Une carte heuristique (mind map en anglais), également appelée carte des idées, carte conceptuelle, carte mentale, arbre à idées ou topogramme, est un diagramme qui représente les connexions sémantiques entre différentes idées, les liens hiérarchiques entre des concepts intellectuels. À la base, il s'agit d'une représentation principalement arborescente des données, basée sur les mêmes principes que l'organigramme. »<sup>69</sup>

La représentation des collections sous forme de cartes conceptuelles pourrait permettre de tisser des maillages entre différents domaines et de créer des passerelles entre les disciplines.

## **2. Associer enseignants et bibliothèque**

La participation des enseignants à la réalisation et au développement du projet est fondamentale. La prescription des enseignants joue un rôle très important dans le travail universitaire. C'est pourquoi il est nécessaire de communiquer autour du projet afin d'une part de le faire connaître et d'autre part de les inciter à y participer.

### **Communiquer avec les enseignants : enquêtes, réunions**

#### ***Des questionnaires***

Des questionnaires distribués aux enseignants du pôle permettent d'appréhender leur perception de la culture générale par rapport à leur discipline enseignée, mais aussi de mieux connaître leurs besoins et de les impliquer au projet des bibliothèques. En juin 2010, j'ai réalisé et distribué des questionnaires concernant le projet de consolidation de la culture disciplinaires<sup>70</sup> aux enseignants du pôle par courrier électronique par le biais des secrétariats de l'UFR STGI et de l'IUT. Ceux-ci avaient pour objectif de recueillir leur perception et leur vision de la culture générale par rapport à leur discipline, le rôle attendu de la BU mais aussi d'obtenir des pistes de références bibliographiques.

<sup>69</sup> <http://www.bibliobsession.net/tag/utiliser-les-cartes-heuristiques/> [en ligne] Consulté le 8/06/2010.

<sup>70</sup> Voir Annexe 4 : Questionnaire pour les enseignants du pôle universitaire de Belfort Montbéliard.

Malheureusement, la participation a été très faible, ce qui est certainement dû à la période de l'année (partiels et congés). Toutefois, les résultats de ces questionnaires ont pu être exploités lors de l'élaboration des scénarios.

### **Des rencontres**

En 2009, on compte 78 enseignants-chercheurs inscrits à la BU de Belfort et 89 à Montbéliard, sur 1689 inscrits pour le SCD. La petite taille des deux structures, le nombre peu élevé de personnel et d'enseignants ont permis de développer des relations privilégiées. Pourtant on constate de grandes disparités dans la fréquentation des BU par les enseignants. En effet, un petit groupe fait partie du public assidu, qui emprunte, fait des suggestions d'acquisitions, des demandes de PEB et de PES, bref, qui utilise les ressources et les services des BU comme des outils enrichissants leur enseignement. D'autres enseignants ne sont pas connus des personnels car ils fréquentent très peu les BU.

C'est pourquoi il est important de déclencher des rencontres informelles mais aussi formelles par le biais de réunions. Une réunion de rentrée convoquant les enseignants, le responsable des études du pôle (Mme Christine Caron que j'ai rencontrée à Belfort lors d'une réunion sur la formation à la recherche documentaire) et le personnel de la BU permet notamment de se procurer toutes les bibliographies des enseignants et de mieux définir leurs besoins pour l'année scolaire. Ensuite, il est important d'assurer un suivi en organisant des réunions trimestrielles auxquelles participent les acteurs impliqués et les tutelles avec un ordre du jour précis et l'évaluation des actions entreprises afin de pouvoir procéder à d'éventuels réajustements.

Les organes collégiaux comme les commissions de la documentation et des bibliothèques ont un rôle fondamental de concertation pour l'élaboration de la politique documentaire de l'établissement.

« Des commissions de bibliothèques fonctionnent déjà en droit et en lettres. Elles se mettront en place en sciences et en médecine début 2000. Ces commissions ont pour objectifs :

- d'être un moyen de communication entre l'enseignement et la recherche et l'outil documentaire,
- d'évaluer les besoins de l'enseignement et de la recherche et de voir comment la documentation peut y répondre,
- de travailler à l'équilibre des fonds entre les différents cycles et disciplines,
- de participer à des arbitrages budgétaires (Ex. : choix de nouveaux abonnements, suppression de titres),
- de proposer des actions de formation à la recherche documentaire en direction des étudiants et des enseignants.

Elles peuvent se réunir 3 à 4 fois dans l'année (rentrée universitaire, nouveau budget, période de renouvellement des abonnements,...).

Parallèlement au travail de ces commissions, les questions de politique documentaire pourront être mises à l'ordre du jour du conseil de la documentation et des différents conseils de l'Université. »<sup>71</sup>

A la BU de Montbéliard a lieu une réunion annuelle d'une Commission BU / STGI (Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie) / IUT. De même, une Commission de Bibliothèque se réunit chaque année à la BU de Belfort.

D'autre part, il est intéressant de continuer à développer la communication informelle qui permet des relations conviviales et privilégiées.

### **3. Placer les étudiants au cœur du projet**

La majorité des étudiants inscrits sont en licence : la BU de Montbéliard compte 415 étudiants de licence inscrits et la BU de Belfort en compte 674. Ces étudiants qui sont des « primo-arrivants » à l'université nécessitent une acclimatation et un suivi particulier. Toutefois, il ne faut pas négliger les étudiants en master et doctorat, même s'ils représentent une part minime des inscrits : 167 étudiants de master et 23 doctorants à Belfort, 104 étudiants de master et un doctorant à Montbéliard en 2009.

Lorsque l'on parle des BU et de leurs publics, on considère souvent le public étudiant comme « acquis » ou « naturel ». Or, même lorsqu'ils sont inscrits, tous les étudiants ne fréquentent pas les bibliothèques universitaires. C'est pourquoi les actions de communication et de diffusion auprès des publics étudiants sont à privilégier. Il s'agit d'exploiter au mieux les outils existants et d'en développer de nouveaux.

#### **Connaître leurs besoins et leurs centres d'intérêt**

##### ***Suggestions d'achats***

Prendre en compte les goûts et les besoins des étudiants peut se traduire sous la simple forme d'une boîte ou d'un cahier à suggestions. A la BU de Montbéliard, les étudiants ont accès à un cahier des suggestions que consultent régulièrement les acquéreurs. De même, ils peuvent, tout comme les enseignants, faire des demandes d'acquisitions en ligne sur le site des BU. Toutes les demandes sont traitées et les documents commandés si les acquéreurs les jugent pertinents et non-redondants.

##### ***Enquêtes régulières***

Pour les BU de Belfort et Montbéliard, il n'existe pas d'enquêtes concernant les publics étudiants. Il serait intéressant de réaliser une enquête sur le modèle de celle qu'a effectuée la BU Sciences STAPS à Besançon en février-mars 2009<sup>72</sup>.

La BU a mené trois enquêtes différentes pour prendre en compte trois publics distincts : les étudiants, les chercheurs et enseignants, et les lecteurs extérieurs. Les trois questionnaires ont été élaborés par un groupe de travail constitué au sein de l'équipe de la BU sciences STAPS animé par la responsable de la

---

<sup>71</sup> Poldoc, SCD Université de Franche-Comté, Eléments de réflexion pour une politique documentaire au sein de l'université, 2000 [en ligne] [http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/FrancheComte\\_BU1.htm](http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/FrancheComte_BU1.htm) Consulté le 27 juillet 2010.

<sup>72</sup> Macquin, Agnès, SCD de l'Université de Franche-Comté, [Rapport d'enquête auprès des étudiants fréquentant la BU sciences STAPS de Besançon](#), février 2010 [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48207> Consulté le 27 juillet 2010.

bibliothèque, Agnès Macquin, qui a reçu une formation sur les enquêtes de publics en bibliothèque. L'enquête auprès des étudiants a été réalisée en collaboration avec le département sociologie de l'UFR SLHS.

Toutefois, une stagiaire du DUT carrières sociales animation a réalisé cette année une intéressante enquête auprès des étudiants de sa filière concernant les usages de la BU de Belfort. Nous y reviendrons plus bas.

## **Communiquer autour de la BU et du projet**

### ***Réunion de rentrée et visite de la BU***

La réunion de rentrée avec les nouveaux étudiants du pôle peut être l'occasion de leur présenter, en même temps que les autres services, les bibliothèques universitaires. Cette présentation devra être brève et n'aborder que certains points comme le fonctionnement de la BU et des inscriptions car à la rentrée universitaire, les étudiants sont souvent submergés par les informations de tous ordres (logements, mutuelles, etc.).

Ce n'est que dans un deuxième temps, lors de la visite de la BU que l'on pourra leur présenter les services proposés, les collections et leur classement, les modalités de prêts, etc. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser à l'importance de la culture générale pour la réussite dans leurs études, dans leur future carrière professionnelle et dans leur développement personnel.

### ***Formation à la recherche documentaire***

L'acquisition d'une culture générale pose la question de l'accessibilité intellectuelle autant que physique. Il ne suffit pas de proposer pléthore de ressources aux étudiants pour qu'ils sachent les exploiter à bon escient.

« Former les usagers à la maîtrise de l'information scientifique » fait partie des objectifs opérationnels du contrat quadriennal 2008-2011 du SCD.

L'insertion de la formation à la recherche documentaire dans les nouvelles maquettes des enseignements est prévue pour le contrat quadriennal 2012-2015. Au niveau du SCD, un groupe de travail transversal « Formations des usagers », sous la responsabilité d'un Conservateur chef de section, est chargé de coordonner les opérations de formation à la documentation organisées par le SCD et d'émettre des propositions organisationnelles et opérationnelles.

Concernant les BU de Montbéliard et Belfort, la formation est coordonnée par une bibliothécaire de Belfort, Anne Camelot. J'ai assisté à une réunion du groupe formation à la recherche documentaire de Belfort-Montbéliard le 8 juin 2010. Il s'agissait de faire le point avec la responsable des études du pôle et les formateurs sur les cours et leur évaluation. En 2009, 619 étudiants ont été formés à Montbéliard et 1560 à Belfort si l'on inclut les visites guidées de la BU, les cours dispensés dans les cursus et les formations programmées hors cursus. Il est prévu de développer encore les formations et d'offrir aux étudiants intégrés dans le système LMD une compétence en recherche documentaire reconnue par une certification : le C2i (Certificat informatique et internet).

Les cours de formation à la recherche documentaire permettent de rencontrer des étudiants qui ne fréquentent pas tous les BU et sont l'occasion de les faire découvrir leurs nombreuses ressources.

En outre, il convient de développer les actions d'accompagnement et de formation qui englobent tout ce qui concerne la recherche documentaire, mais aussi, dans une perspective plus large, la culture et la maîtrise de l'information<sup>73</sup>.

### ***Impliquer les étudiants***

Il convient d'exploiter les opportunités des dispositifs existants sur le terrain, tout en n'excluant pas la possibilité d'en créer de nouveaux. Les propositions suivantes ne sont pas exclusives et sont combinables entre elles.

#### - Le DUT SRC (Services et réseaux de communication)<sup>74</sup> à Montbéliard

L'implantation sur le site de Montbéliard du DUT Services et réseaux de communication est un atout indéniable pour la communication et la valorisation du projet. En effet, il s'agit d'une formation multimédia et métiers du web qui est très orientée « projets ». Elle forme de futurs infographistes, développeurs web, chargés de communication, etc. Il serait intéressant d'engager une coopération DUT SRC/ BU sous la forme de stages pour les étudiants, mais aussi en proposant par exemple la création d'un concours d'affiches pour la BU, ou de nouvelles conceptions de la signalétique.

De plus, les étudiants sont à l'origine d'une revue bimestrielle « Le frigo »<sup>75</sup> qui présente l'actualité culturelle du pôle et de la région mais propose aussi des critiques cinématographiques, littéraires et des articles. Elle est éditée sous forme papier, distribuée sur les campus, et en ligne. Le dernier numéro comprend notamment une rubrique « la select' de la BU » rédigée par des bibliothécaires de la BU de Montbéliard. Il est très intéressant pour la BU de continuer dans cette direction et de développer sa participation à la rédaction du « Frigo » notamment en proposant régulièrement des bibliographies thématiques ou de nouveautés. En effet, il s'agit d'une initiative originale permettant de créer des liens au sein du pôle, mais aussi avec des partenaires extérieurs. La revue « le frigo » dispose également d'une page Facebook qui compte à ce jour plus de 700 amis.

#### - La filière PSM (Produits et services multimédias)<sup>76</sup> à Montbéliard

Les licences professionnelles et master PSM s'inscrivent dans la continuité du DUT SRC. Tous les ans ont lieu les RHIZOME AWARDS<sup>77</sup> : la présentation des projets annuels des étudiants en première année de Master Produits et Services Multimédia. Il s'agit d'un concours du meilleur court-métrage d'animation auxquels participent les étudiants de master. La BU de Montbéliard expose les

---

<sup>73</sup> La « culture » ou la « maîtrise » de l'information (information literacy) pourrait être définie comme étant un ensemble d'habiletés permettant d'identifier quelle information est nécessaire, ainsi que de localiser, d'évaluer et d'utiliser l'information trouvée dans une démarche de résolution de problème aboutissant à une communication de l'information retenue et traitée. Cet ensemble peut aussi se présenter comme une série de compétences qui permettront à l'individu de survivre et d'avoir du succès dans la « société de l'information ». [...] C'est l'une des « cinq habiletés essentielles » pour pouvoir intégrer le marché du travail dans l'avenir.

Enseigner la « culture » ou la « maîtrise » de l'information implique de communiquer le pouvoir et l'étendue de l'information et d'expliquer comment l'information est organisée, comment elle est repêchée par une variété de sources d'accès et d'outils, comment l'évaluer, l'organiser et l'appliquer à une variété de problèmes et de situations. Source: [« Information literacy »](#), *Ocotilo Reports '95*, Maricopa Center for Learning and Instruction (MCLI), Maricopa County Community College District, Arizona, c1995.

[en ligne] <http://www.ebsi.umontreal.ca/formanet/culture.html> Consulté le 7 août 2010.

<sup>74</sup> Plaque SRC [en ligne] [http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr/public\\_website/iut/d-u-t/service-et-reseaux-de-communication/DUT%20BM%20SRC.pdf](http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr/public_website/iut/d-u-t/service-et-reseaux-de-communication/DUT%20BM%20SRC.pdf) Consulté le 28 juillet 2010.

<sup>75</sup> Le Frigo, les nouvelles fraîches du campus de Montbéliard, DUT Services et réseaux de communication [en ligne] <http://src.pu-pm.univ-fcomte.fr/mag/> Consulté le 28 juillet 2010.

<sup>76</sup> Site de la formation PSM [en ligne] <http://psm-serv.pu-pm.univ-fcomte.fr/> Consulté le 28 juillet 2010.

<sup>77</sup> RHIZOME AWARDS 2010 [en ligne] <http://psm-serv.pu-pm.univ-fcomte.fr/rhizome2010/> Consulté le 28 juillet 2010.

affiches et recueille les courts-métrages. Cet événement culturel contribue à développer les relations entre les étudiants, les enseignants et la BU mais aussi à donner une visibilité à l'extérieur du pôle.

- La lettre d'information du pôle de Montbéliard « Refresh »

Cette lettre d'information commune des établissements universitaires du campus de Montbéliard (UFR STGI, IUT, UTBM) recense toutes les actualités associatives, culturelles et universitaires de la région. C'est un support intéressant dans lequel la BU peut afficher ses actualités.

- Le DUT Carrières sociales, option animation à Belfort

Les étudiants en DUT carrières sociales sont formés à la méthodologie de projet et réalisent dans le cadre de leurs études des stages et un projet tutoré. C'est pourquoi il a été décidé avec la directrice des BU de Belfort-Montbéliard et une enseignante du DUT de proposer aux étudiants des stages dans les BU. L'expérience a débuté cette année avec l'accueil à la BU de Belfort d'une stagiaire, qui devait travailler sur la valorisation des documents de culture générale du fonds de carrières sociales. L'objectif du stage était de faire connaître le fonds de culture générale du DUT carrières sociales de la BU de Belfort auprès des enseignants et des étudiants, de le mettre en valeur, l'animer et en faciliter l'accès. J'ai élaboré un programme pour le stage qui s'est déroulé sur 8 semaines entre les mois de février et de mai 2010. Le suivi a été compliqué car je n'étais pas sur place. J'ai néanmoins pu participer à la soutenance du travail de la stagiaire. Celui-ci a surtout consisté à élaborer une enquête sur les pratiques et les besoins des étudiants en CS concernant les ressources documentaires et les services de la BU. Malgré quelques erreurs dues au manque d'encadrement et à la difficulté du projet, l'expérience a été bénéfique pour les deux parties et sera sans doute renouvelée l'année prochaine dans de meilleures conditions.

- Les moniteurs étudiants

Les BU de Montbéliard et Belfort emploient des étudiants à temps partiel pour le service public. Les moniteurs sont de véritables « relais » entre le public étudiant et la BU. Par ailleurs il peut être intéressant de les impliquer un peu plus dans les activités de la BU en les faisant participer notamment aux visites de découverte des BU à la rentrée universitaire.

- La maison des étudiants et les associations étudiantes

Les pôles universitaires de Belfort et Montbéliard disposent chacun d'une Maison des étudiants, toutes deux gérées par des associations d'étudiants. Les associations étudiantes peuvent venir y chercher les renseignements et conseils nécessaires à la réalisation de leurs projets. On y trouve des informations sur les sorties culturelles et de loisirs, un accès à internet et de la documentation sur divers sujets (prévention routière, consommation d'alcool etc.). Leur participation au projet permettrait de mieux intégrer les BU dans la vie étudiante.

## **4. Formaliser les pratiques**

Comme pour tout projet, la formalisation des pratiques et la planification des actions s'avèrent indispensables. Cela n'empêche pas, bien au contraire, de garder une certaine marge de manœuvre et d'adaptabilité aux évolutions possibles du projet et du contexte. En effet, une évaluation régulière de l'adéquation des résultats obtenus aux objectifs prédéfinis permet de recadrer et d'adapter le projet aux fluctuations possibles.

### **Un document de cadrage**

Le document de cadrage va permettre de formaliser des objectifs et des moyens humains et budgétaires. Il définit les contraintes de coûts, de ressources et de délais du projet. Il fixe les modalités des actions à entreprendre et pose le cadre dans lequel évoluer avant son lancement.

### **Une politique d'acquisition**

La politique d'acquisition dans les BU de Belfort et Montbéliard s'appuie sur l'élaboration d'un plan annuel de développement des collections. Celui-ci constitue un schéma directeur pour un développement cohérent et prévisionnel des collections tout en tenant compte des complémentarités entre les deux BU. Il s'agit d'un outil interne destiné à définir les objectifs de chaque segment de la collection tout en prévoyant les coûts et en établissant des priorités d'une année à l'autre.

Or les domaines concernant la culture générale et l'interdisciplinarité sont aussi à prendre en compte dans le plan de développement des collections. Les thèmes qui sont à la croisée de plusieurs disciplines et donc de plusieurs secteurs d'acquisitions posent des problèmes de responsabilité et de délimitation : à quel domaine appartiennent-ils ? Qui a la responsabilité de les traiter ? Comment les classer ? C'est pourquoi une coopération entre les secteurs d'acquisitions s'impose afin d'établir une répartition des acquisitions relatives à ces thèmes. L'objectif est de faire en sorte que le thème ne soit pas mis de côté, dans le cas où chaque acquéreur penserait que son collègue s'en charge mais qu'il ne soit pas non plus commandé deux fois. L'élaboration d'une politique d'acquisition spécifique, structurée et coordonnée concernant la culture générale, les thèmes transversaux et l'interdisciplinarité permettra d'éviter les doublons mais aussi d'établir des objectifs et des priorités en tenant compte des besoins des usagers, du paysage éditorial du domaine, de la complémentarité des supports et des contraintes budgétaires.

### **Un plan de communication**

L'établissement d'un plan de communication permet une visibilité et une lisibilité des actions ainsi que la reconnaissance par tous les acteurs, notamment les tutelles, et la légitimation du projet. Le plan de communication va permettre d'avoir une vision globale et structurée des actions à mener et des acteurs impliqués dans le projet. La circulation des informations sur l'avancement du projet au sein des équipes et envers les tutelles sera ainsi favorisée.

## **5. « Agir local, penser global » ou une logique de partenariat**

Une bonne connaissance du tissu culturel régional est nécessaire si l'on veut inscrire le projet dans une logique de partenariats. En effet, la mise en valeur d'une collection peut s'accompagner d'actions culturelles permettant une ouverture des BU sur l'extérieur dans une optique de complémentarité. En outre les animations culturelles sont des vecteurs provoquant des rencontres entre des publics et divers professionnels du livre et de la sphère culturelle (bibliothécaires, auteurs, conteurs etc.) qui viennent favoriser le développement du goût pour la lecture et la curiosité intellectuelle chez les jeunes adultes.

La construction d'un partenariat BU/établissement extérieur doit être contractualisée avec une définition précise des objectifs et des rôles de chacun. Les BU peuvent se positionner de plusieurs manières dans la logique de partenariat : elles peuvent être à l'initiative des actions ou s'intégrer dans des actions liées à des initiatives locales, départementales, régionales ou nationales. Plusieurs partenaires potentiels existent dans le nord Franche-Comté (cette liste n'étant pas exhaustive). Il s'agit de structures faisant preuve de dynamisme en termes d'actions culturelles et pédagogiques :

- Bibliothèques municipales : Médiathèques de Belfort et de Montbéliard.
- Centres de culture scientifique et technique : Pavillon des sciences à Montbéliard.
- Centres de documentation et d'information de certains lycées.
- Centre régional d'art contemporain : le 10 neuf à Montbéliard.
- Espace Culture Multimédia : l'Espace multimédia et culture numérique Gantner géré par la médiathèque départementale du Conseil général du Territoire de Belfort.
- Théâtres et compagnies théâtrales : Scène nationale Le Granit et théâtre du Pilier à Belfort, l'Allan, scène nationale de Montbéliard.



## Conclusion

---

Le concept de culture générale en bibliothèque recouvre une multitude d'interprétations et d'acceptions. Nous nous sommes ici limités à une acception physique et matérielle des collections, c'est-à-dire que nous avons réfléchi à différents scénarii permettant d'organiser une offre des ressources documentaires « entre les murs » de la bibliothèque.

Or, dans cette volonté d'offrir aux usagers des outils pour apprendre à apprendre et pour développer un esprit critique fondé sur une meilleure connaissance du monde contemporain, les bibliothèques sont aujourd'hui submergées par l'expansion vertigineuse des connaissances. Si l'on considère que les bibliothèques, sur le modèle culturel et universel de « l'honnête homme » ont pour rôle de proposer des collections qui « doivent être capables d'embrasser tous les aspects de la connaissance, en y acceptant autant les textes-clés de la pensée que les ouvrages plus pratiques et la littérature la plus populaire<sup>78</sup> », il est nécessaire de prendre en compte les nouvelles ressources documentaires proposées par l'internet et le numérique.

En effet, « Les bibliothèques ont cessé d'apparaître aux yeux des publics comme des réservoirs encyclopédiques monopolistiques<sup>79</sup> ». C'est pourquoi la mise en œuvre du projet de consolidation de la culture générale devra intégrer les nombreuses ressources documentaires numériques dont dispose déjà le SCD, tout en élaborant une réflexion sur de nouvelles offres en ligne (gratuites et payantes<sup>80</sup>).

En outre, les technologies de l'information et de la communication ont conduit à l'émergence d'une « société de l'information » qui sous l'apparence d'une facilité d'accès sans bornes, nécessite une éducation solide des citoyens que sont les étudiants.

Pour une efficacité optimale du projet de consolidation de la culture générale des étudiants, celui-ci devra donc s'accompagner d'une réflexion des bibliothécaires et des enseignants sur l'acquisition par les étudiants d'une véritable « culture de l'information » ou « information literacy », corollaire et consubstantielle au concept de culture générale.

---

<sup>78</sup> Calenge, Bertrand, « Le nouveau visage des collections », *BBF*, 2010, n° 3, p. 6-12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 août 2010

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> Voir par exemple BibNum, bibliothèque numérique d'histoire des sciences : textes fondateurs de la science analysés par les scientifiques d'aujourd'hui. Lancée en octobre 2008 par le Cerimes (Centre de ressources et d'informations sur les multimédias pour l'enseignement supérieur) et visant à mettre en valeur des textes scientifiques importants, en les faisant commenter par des scientifiques actuels qui s'attachent à montrer leur actualité dans la science, la technologie et l'économie d'aujourd'hui [en ligne] <http://www.bibnum.education.fr/> Consulté le 7 août 2010.

Pour en savoir plus sur BibNum, voir : Moatti, Alexandre, « BibNum, bibliothèque numérique d'histoire des sciences », *BBF*, 2010, n° 3, p. 50-53 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 août 2010.



## ***Bibliographie-Webographie***

Cette bibliographie n'est pas exhaustive mais sélective. Elle recense les documents qui m'ont aidé à construire et développer ma réflexion pour la rédaction de ce projet professionnel personnel.

### **Contexte universitaire et documentaire**

#### ***L'université de Franche-Comté et le Service commun de la documentation***

AERES, Rapport d'évaluation de l'Université de Franche-Comté, 2008 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-DE-BESANCON> Consulté le 26/05/2010.

Convention cadre PRES Bourgogne – Franche Comté – Universités [en ligne]. Disponible sur : <http://www.univ-fcomte.fr/download/partage/document/pres/convention-pres-ub-ufc.pdf> Consulté le 19 août 2010.

Les dossiers de l'U : Autonomie de l'Université de Franche-Comté acte I, janvier 2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.univ-fcomte.fr/download/partage/document/ufc/brochure-rce-ufc.pdf> Consulté le 28 mai 2010.

MACQUIN, Agnès, SCD de l'Université de Franche-Comté, Rapport d'enquête auprès des étudiants fréquentant la BU sciences STAPS de Besançon, février 2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48207> Consulté le 27 juillet 2010.

Poldoc, SCD Université de Franche-Comté, Eléments de réflexion pour une politique documentaire au sein de l'université, 2000 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/FrancheComte\\_BU1.htm](http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/FrancheComte_BU1.htm) Consulté le 27 juillet 2010.

Université de Franche-Comté. Site de l'UFC [en ligne]. Disponible sur <http://www.univ-fcomte.fr/> Consulté le 19 août 2010.

Université de Franche-Comté, Contrat quadriennal de développement 2008-2011 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat\\_quadriennal-2008-2011.pdf](http://www.univ-fcomte.fr/download/site-principal/document/contrat/1erepartie-contrat_quadriennal-2008-2011.pdf) Consulté le 18/05/2010.

#### ***Les sites et les bibliothèques universitaires de Belfort et Montbéliard***

AERES, Rapport d'évaluation de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, janvier 2008 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.utbm.fr/upload/gestionFichiers/AERES-S1-UTBM\\_2197.pdf](http://www.utbm.fr/upload/gestionFichiers/AERES-S1-UTBM_2197.pdf) Consulté le 19 août 2010.

CAPM, Rapport final, Expérimentation, « 20 villes moyennes témoins », Enseignement supérieur/immobilier universitaire, [en ligne]. Disponible sur : <http://www.villesmoyennestemoins.fr/experimentation/rapports/ES-montbeliard-rapport-final.pdf> Consulté le 24 juillet 2010.

Mairie de Belfort, le Supérieur [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mairie-belfort.com/enseignement/enseigsuperieur.html> Consulté le 24 juillet 2010.

### **Culture générale, disciplines et interdisciplinarités**

BAUMARD, M. « Mais où est donc passée la culture générale ? », dossier éducation, Le Monde, 13 mai 2009, pp. 5-7.

BOURDIEU P., Les trois états du capital culturel. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 30, novembre 1979. L'institution scolaire. pp. 3-6 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1979\\_num\\_30\\_1\\_2654](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654) Consulté le 20 juillet 2010

CHERVEL A., " L'histoire des disciplines scolaires : réflexions sur un domaine de recherche ", Histoire de l'éducation, n° 38, mai 1988, pp. 59-119.

MORIN, E., Science avec conscience. Paris, Ed. du Seuil, 1990, p.17.

MORIN, E., Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur. Paris, Ed. du Seuil, 2000, p.42.

MORIN, E., « Le complexe, ce qui est tissé ensemble », in La complexité, vertiges et promesses. Paris, Le Pommier, 2002, p.23.

MORIN, E. « On devrait instaurer une année propédeutique de culture générale obligatoire » in Le Monde, 13 mai 2009.

PERRENOUD, P. « Le rôle de la formation des enseignants dans la construction d'une discipline scolaire : transposition et alternance » [en ligne]. Disponible sur : [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1996/1996\\_14.rtf](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1996/1996_14.rtf) Consulté le 28 juin 2010.

### **Culture(s), bibliothèques et étudiants**

AGOSTINI, Francis (dir.), Science en bibliothèque, Ed. du cercle de la librairie, Paris 1994, 397 p.

ANNEZER, Jean-Claude, « BU, rien de nouveau ? », *BBF*, 2006, n° 4, p. 53-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 02 juin 2010.

BERTI, Johann, Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire : une réflexion à partir de l'exemple de la BU des sciences de Saint-Jérôme à Marseille ; mémoire d'étude DCB, Enssib 2002 [en ligne]. Disponible

sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-892> Consulté le 31 juillet 2010.

BOURDIEU, P., PASSERON, J-C, Les Héritiers : Les Étudiants et la culture, coll. Le Sens Commun, éd. de Minuit, Paris, 1964, 183 p.

CABANNES, Vivianne, POULAIN, Martine (dir.), L'action culturelle en bibliothèque, Ed. du cercle de la librairie, Paris 1998, 214 p.

CALENGE, B., « Espace et collections », *BBF*, 1995, n° 3, p. 21-26 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010.

CALENGE, B., « À la recherche de l'interdisciplinarité », *BBF*, 2002, n° 4, p. 5-13 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010.

CALENGE, B., « Le nouveau visage des collections », *BBF*, 2010, n° 3, p. 6-12 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 août 2010.

DONNAT, O., Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication, Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008, Ed. La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, 288 p.

L'ensemble des résultats de l'enquête 2008 est disponible sur le site [www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr)

DOURY-BONNET, Juliette, « L'action culturelle en bibliothèque », *BBF*, 2006, n° 1, p. 96-97 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 août 2010.

ELBEKRI-DINOIRD, Carine (dir.). Favoriser la réussite des étudiants. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2009, 151 p.

FALGON-DEFAY, Nathalie, Question des transdisciplinarités (La) : une étude à la Bibliothèque Municipale de Lyon, Mémoire d'étude DCB, Enssib, 2004 [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-966> Consulté le 24 juillet 2010.

HAZZAN, Guy, « Mettre les savoirs en culture », *BBF*, 2003, n° 5, p. 88-89 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 15 juillet 2010.

HAZZAN, Guy, « Haute curiosité et lectures infinies », *BBF*, 2004, n° 1, p. 56-61 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 juillet 2010

LADOR, Pierre-Yves, « Une expérience de mise en « stabulation libre » d'une partie des collections », *BBF*, 2001, n°1, p. 54-56 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 30 juillet 2010.

LEMESLE, Alice, « Accueil des étudiants de niveau licence », *BBF*, 2009, n° 5, p. 28-33 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 août 2010.

MARINET-REDAUD, Anne, « Des jeunes et des bibliothèques ? », *BBF*, 2010, n° 4, p. 80-82 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 19 août 2010.

MOATTI, A., « BibNum, bibliothèque numérique d'histoire des sciences », *BBF*, 2010, n° 3, p. 50-53 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 août 2010.

PEDOT, Béatrice, « Les bibliothèques, actrices de la citoyenneté », *BBF*, 2009, n° 3, p. 78-79 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 août 2010.

### **Politiques documentaires**

CALENGE, B. (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, 199 p.

CALENGE, B., *Conduire une politique documentaire*, Ed. du cercle de la librairie, Paris, 1999, 386 p.

CALENGE, B., *Les politiques d'acquisition*, Ed. du cercle de la librairie, Paris, 1994, 408 p.

POUCHOL, Jérôme, « Pratiques et politiques d'acquisition », *BBF*, 2006, n° 1, p. 5-17 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 20 août 2010.

## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : PLAN DES BÂTIMENTS DU CAMPUS DES PORTES DU JURA À MONTBÉLIARD.....</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 2 : PLAN DES IMPLANTATIONS UNIVERSITAIRES DE LA VILLE DE BELFORT.....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIENS AVEC LES ACQUÉREURS DES DISCIPLINES SCIENCES DE LA VIE À MONTBÉLIARD ET CARRIÈRES SOCIALES À BELFORT .....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE POUR LES ENSEIGNANTS DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE BELFORT MONTBÉLIARD .....</b>	<b>78</b>



# Annexe 1 : Plan des bâtiments du campus des Portes du Jura à Montbéliard





## ***Annexe 3 : Grille d'entretiens avec les acquéreurs des disciplines Sciences de la vie à Montbéliard et Carrières sociales à Belfort***

### **Problématique :**

Comment les professionnels, acquéreurs dans un domaine se représentent-ils la « culture générale » d'une discipline ? Comment perçoivent-ils leurs missions et leur fonction ? Quelle est leur expérience par rapport aux collections concernées ?

### **Consigne :**

Pour vous, qu'est-ce que la « culture générale » d'une discipline ?

### **Thématiques :**

- Perception de ce que doit être la « culture générale » d'une discipline.
- D'après vous, quelle est votre mission par rapport au développement de la « culture générale » des étudiants ?
  - Dans la discipline concernée, quelle a été la politique d'acquisition ? Critères de sélection, modalités qualitatives et quantitatives, impératifs, etc. Relations avec les enseignants, les étudiants, les éditeurs. Budget et fonctionnement de la subvention CNL.
- Valorisation et évaluation de la collection : quel classement / mise en valeur ; nombre de prêts, taux de rotation, etc. Résultats satisfaisants ?

## **Annexe 4 : Questionnaire pour les enseignants du pôle universitaire de Belfort Montbéliard**

### **Problématique :**

Comment les enseignants perçoivent-ils la « culture générale » de leur discipline ?

### **Consigne :**

Ce questionnaire concerne le projet de consolidation d'une culture disciplinaire. Il s'agit d'un projet de la bibliothèque universitaire de Montbéliard. Les enseignants étant au cœur du projet, nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions ouvertes afin de pouvoir définir vos attentes et mieux connaître vos besoins.

- D'après vous, est-ce qu'il existe une « culture générale » de votre discipline ? Comment la définiriez-vous ?
- L'acquisition de cette culture disciplinaire vous paraît-elle importante pour les étudiants ? Pourquoi ?
- Quels sont les domaines/disciplines ayant un lien avec votre domaine d'enseignement ? Quelle est la nature de ce lien ?
- Quel rôle peut jouer la bibliothèque universitaire dans l'acquisition de cette culture disciplinaire ? Comment ?
- Avez-vous des références bibliographiques à proposer à ce sujet, dans quels disciplines/domaines d'enseignement ?

Nom et prénom de l'enseignant :

Filière :

Discipline :



Merci !